

ÉTUDE PAYSAGÈRE

COLLÈGE NOTRE-DAME

Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

3791, chemin Queen Mary
Montréal (Québec) H3V 1A8

Latitude : 45° 29' 38,9"

Longitude : -73° 37' 13,9"

Mélanie Mignault, architecte paysagiste
Josée Labelle, architecte paysagiste
Claude Cournoyer, architecte paysagiste

juin/juillet 2009

NIP PAYSAGE
ARCHITECTES PAYSAGISTES
LANDSCAPE ARCHITECTS

7468, rue Drolet
Montréal, Qc. H2R 2C4
T. 514.272.6626
F. 514.272.6622

INTRODUCTION »**1. INVENTAIRE ET DOCUMENTATION DES CONDITIONS EXISTANTES »**

| | |
|--|----|
| 1.1 PLAN DES CONDITIONS EXISTANTES | 5 |
| 1.2 ANALYSE VISUELLE | |
| 1.2.0 LOCALISATION DES VUES | 7 |
| 1.2.1 VUES VERS LE SITE DEPUIS L'EXTÉRIEUR RAPPROCHÉ : À PARTIR DU CHEMIN CÔTE-DES-NEIGES | 8 |
| 1.2.2 VUES VERS LE SITE DEPUIS L'EXTÉRIEUR RAPPROCHÉ : À PARTIR DE LA RUE JEAN-BRILLANT ET DU CHEMIN CÔTE-DES-NEIGES | 9 |
| 1.2.3 VUES DEPUIS LE SITE : VERS LE DÔME DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL | 10 |
| 1.2.4 VUES DEPUIS LE SITE VERS L'EXTÉRIEUR | 11 |
| 1.2.5 VUES DEPUIS LE SITE : ENTRÉE PRINCIPAL | 12 |
| 1.2.6 VUES VERS LE SITE DEPUIS L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL À TRAVERS L'HISTOIRE | 13 |
| 1.3 USAGES | 14 |
| 1.4 QUALITÉS PAYSAGÈRES RECONNUES ET QUALITÉS IMMATÉRIELLES | 17 |

2. SYNTHÈSE DE L'HISTOIRE ET DE LA FORMATION DU LIEU »

| | |
|--|----|
| 2.1 AVANT 1869 - AVANT COLLÈGE NOTRE-DAME | 20 |
| 2.1 ANNÉES 1869-1880 PREMIÈRES INSTALLATIONS | 20 |
| 2.2 ANNÉES 1881-1908 DÉFINITION D'UN SITE INSTITUTIONNEL | 21 |
| 2.3 ANNÉES 1909-1956 CONTINUITÉ | 22 |
| 2.4 ANNÉES 1957-2009 MODERNISATION ET SENSIBILISATION | 26 |

3. ANALYSE DU SITE »

| | |
|--|----|
| 3.0 LOCALISATION DES SOUS-ENTITÉS | 31 |
| 3.1 SOUS-ENTITÉ 1 : TERRAIN DE FOOTBALL SOCCER | 32 |
| 3.2 SOUS-ENTITÉ 2 : TERRAIN QUEEN-MARY | 34 |
| 3.3 SOUS-ENTITÉ 3 : JARDIN DU DIRECTEUR | 36 |
| 3.4 SOUS-ENTITÉ 4 : COUR DU CENTRE NOTRE-DAME | 38 |
| 3.5 SOUS-ENTITÉ 5 : STATIONNEMENT | 40 |
| 3.6 SOUS-ENTITÉ 6 : COUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL | 42 |
| 3.7 SOUS-ENTITÉ 7 : JARDIN EN FAÇADE | 44 |
| 3.8 SOUS-ENTITÉ 8 : PARTERRE NORD | 46 |

4. CONCLUSION »

| | |
|------------|----|
| CONCLUSION | 51 |
|------------|----|

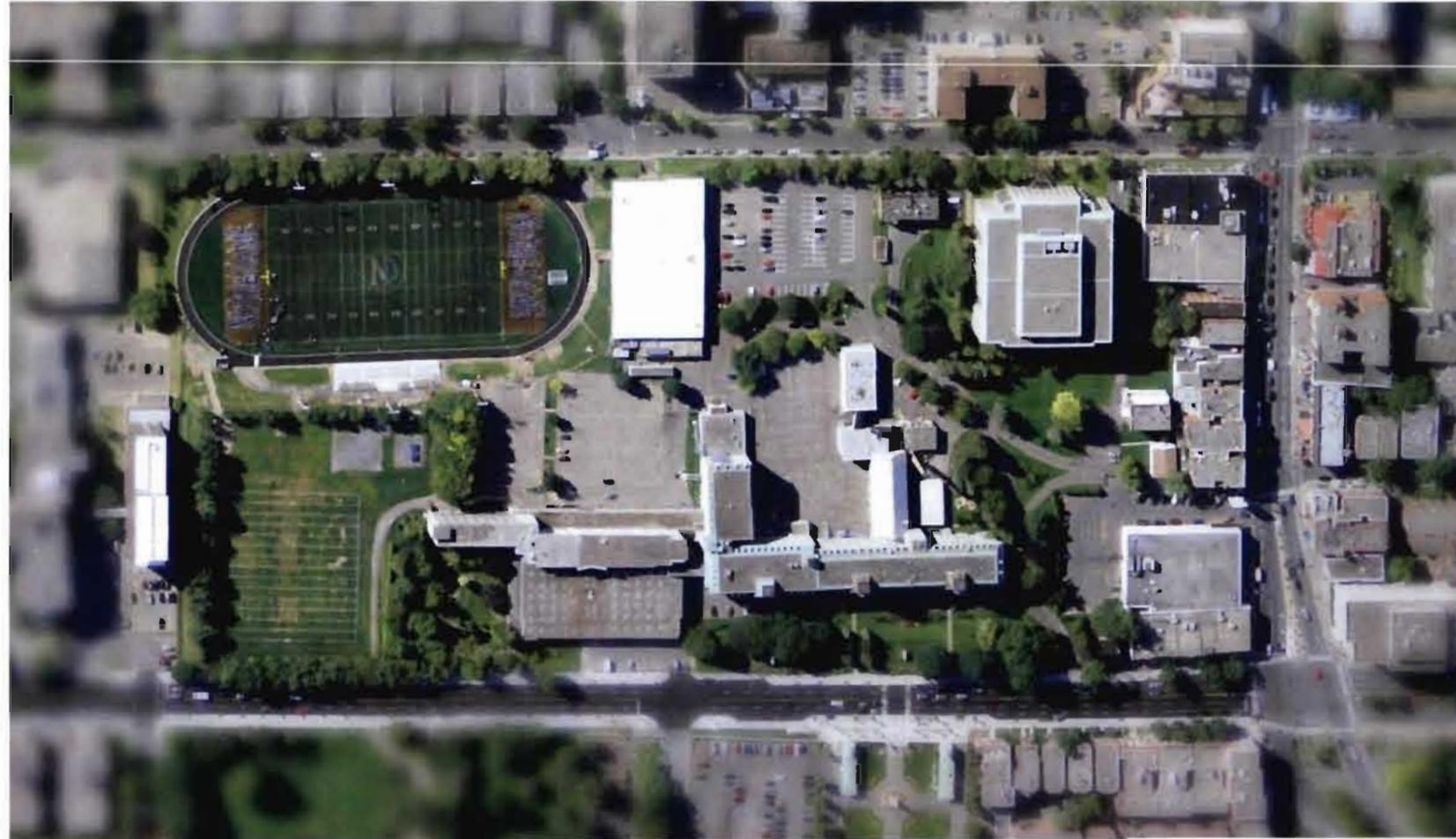


photo aérienne 2009 : tirée de google map

Le présent document constitue une étude paysagère du secteur du Collège Notre-Dame, réalisée selon le devis standardisé de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Plus précisément, cette étude consiste aux trois premières étapes du devis soit :

- 1 Inventaire et documentation des conditions existantes
- 2 Synthèse de l'histoire et de la formation du lieu
- 3 Analyse du site

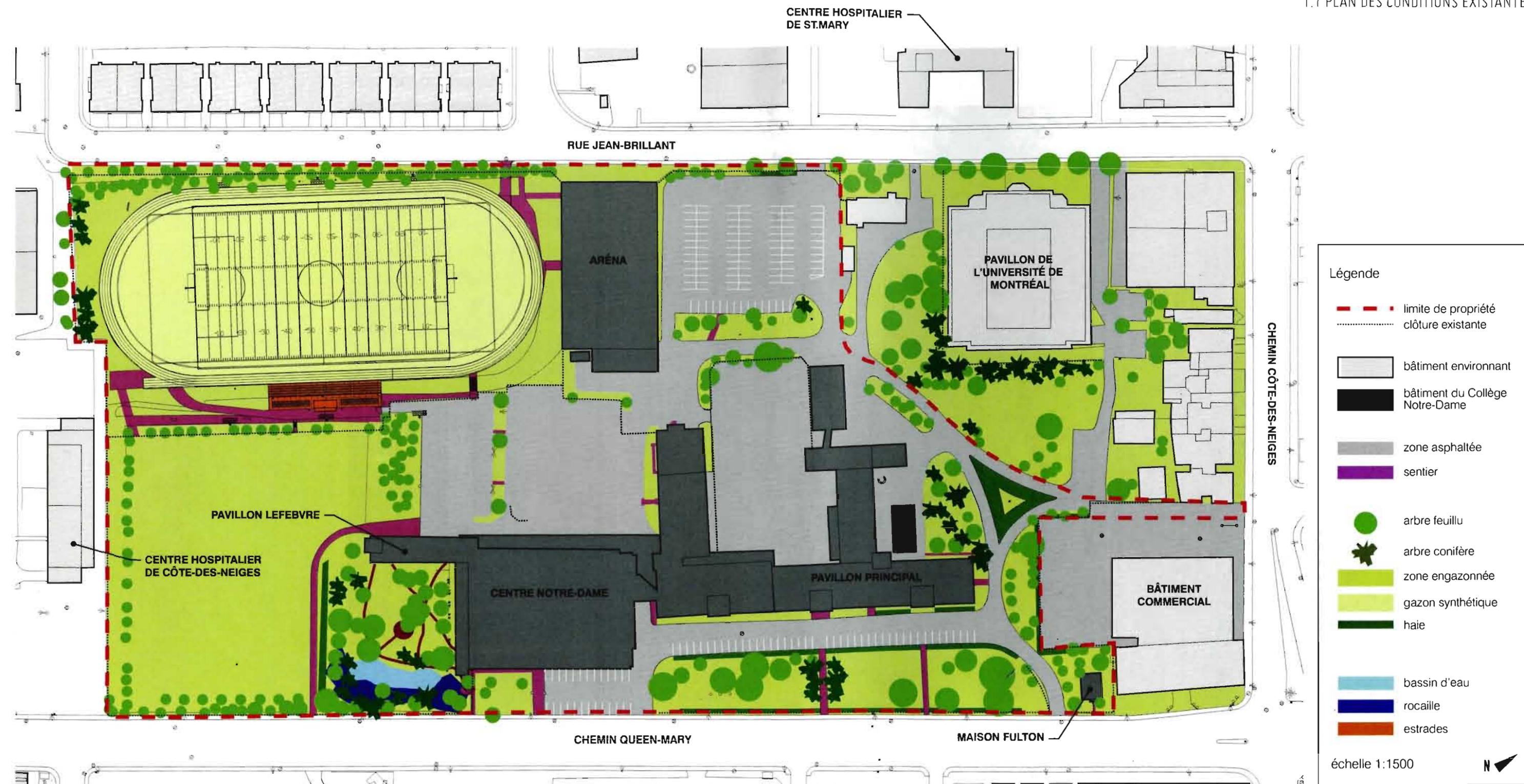
Les étapes 4 et 5 du devis compléteront l'étude au besoin et dans une étape ultérieure, en émettant un avis professionnel sur la valeur du paysage et l'impact des interventions proposées sur le territoire.

1. INVENTAIRE ET DOCUMENTATION DES CONDITIONS EXISTANTES

Étude paysagère du Collège Notre-Dame

Cette étape a pour but d'identifier et de décrire les caractéristiques paysagères du site d'étude. Dans cet objectif, une collecte de données de terrain a été réalisée systématiquement et synthétisée afin d'illustrer les paramètres significatifs des conditions existantes par le biais de 4 documents.

- 1 Plan des conditions existantes
- 2 Analyse des éléments visuels significatifs
- 3 Plan des usages
- 4 Qualités paysagères reconnues



Le plan des conditions existantes décrit les éléments physiques du paysage dans leur mode d'implantation, et articulation spatiale fonctionnelle, permettant de mettre en relation les principaux éléments de l'ensemble du site en terme d'organisation spatiale.
 Pour une description détaillée des éléments physiques, voir le plan est divisé en secteurs à l'étape 3.

STATISTIQUES

23% pavée-17 982m²
 15% construit(bâtiments)-11 182m²
 62% végétaux(surface absorbante)-48 086m²

PLAN DE LOCALISATION

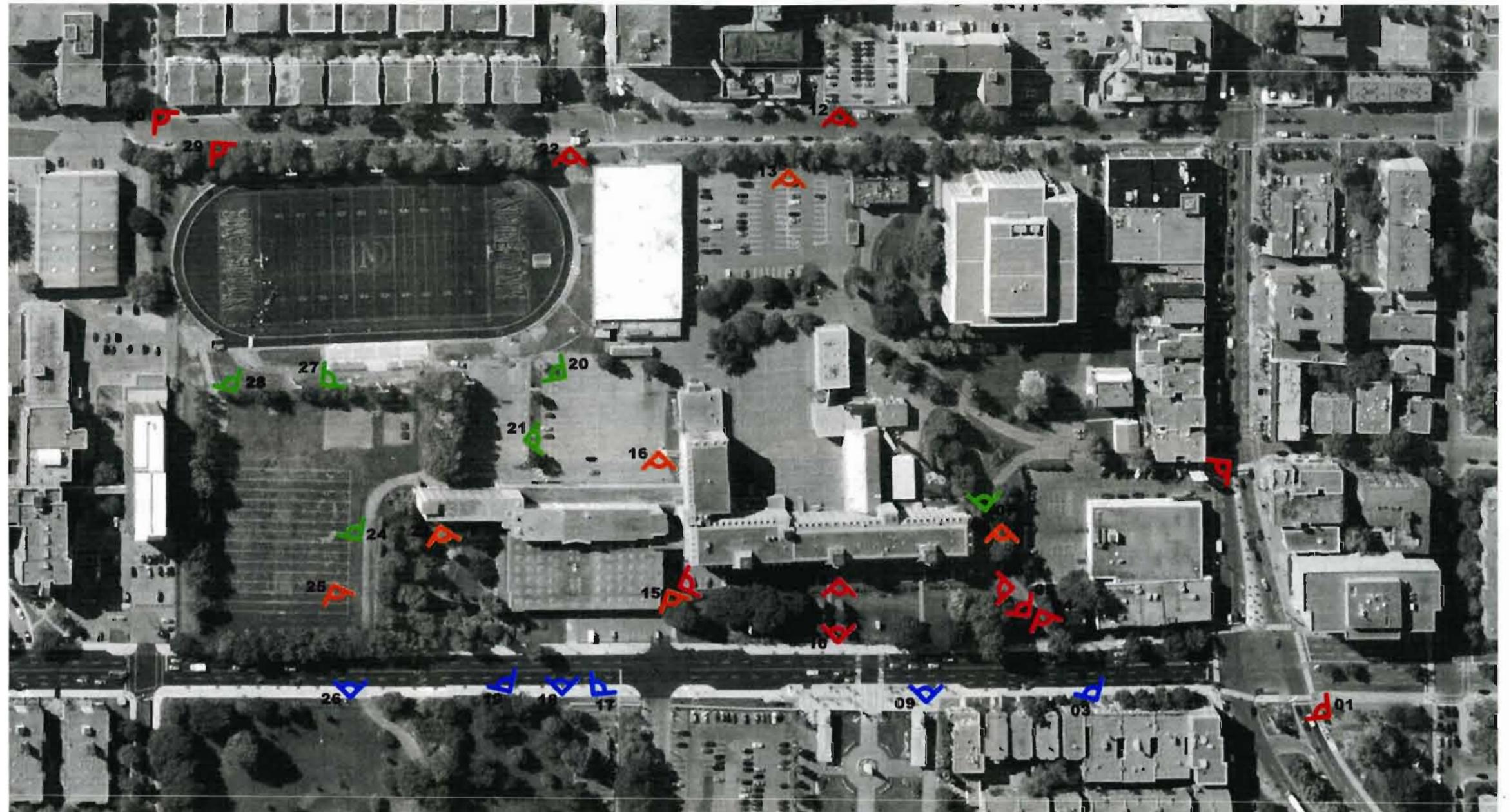


photo 2009 : tirée de google map

L'analyse photographique vise à relever les éléments déterminants de l'expérience visuelle du site en soulevant les vues significatives. Les éléments visuels sont ainsi classifiés selon 5 catégories de vues et localisés sur le plan ci-dessus :

- Vues vers le site depuis l'extérieur rapproché
 - ▼ - à partir du chemin Queen-Mary
 - ▼ - à partir de la rue Jean-Brillant et du chemin Côte-des-neiges
- Vues depuis le site
 - ▼ - Vers le dôme de l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal
 - ▼ - Vers les autres éléments significatifs de l'extérieur
- ▼ Vues vers le site, depuis l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, à travers l'histoire

1. INVENTAIRE ET DOCUMENTATION DES CONDITIONS EXISTANTES

1.2 ANALYSE VISUELLE

1.2.1 VUES VERS LE SITE DEPUIS L'EXTÉRIEUR RAPPROCHÉ : À PARTIR DU CHEMIN QUEEN-MARY



NIPpaysage - 2009

03 • VUE DE L'ENTRÉE EST DU COLLÈGE NOTRE-DAME
En marchant sur le chemin Queen-Mary d'est en ouest, il est difficile de remarquer le bâtiment principal du Collège Notre-Dame. Sur l'axe de l'entrée EST donnant accès au stationnement, la canopée des arbres obstrue complètement la vue du bâtiment principal. Dans la mesure où cette canopée est composée presque exclusivement d'arbres à feuillage caduc, l'écran est beaucoup plus transparent en saison hivernale.



NIPpaysage - 2009

09 • VUE DE LA FAÇADE DU PAVILLON PRINCIPAL
Les arbres matures devant la façade du bâtiment sur Queen-Mary créent un écran qui quelque fois s'ouvre et cadre des éléments de façade. Remarquons les jeunes arbres plantés en bordure du trottoir qui, lorsqu'ils prendront force, ajouteront au couvert feuillu animant cette façade.



NIPpaysage - 2009

17 • VUE DE L'ENTRÉE OUEST DU COLLÈGE NOTRE-DAME
De par son implantation, le bâtiment du Centre Notre-Dame domine par rapport au pavillon principal du Collège. Dans cette vue de l'entrée ouest, on remarque la façade peu fenêtrée du Centre Notre-Dame sans arbre en devanture, en contraste avec l'écran végétal qui domine de le pavillon principal.



NIPpaysage - 2009

18 • VUE DE LA FAÇADE DU CENTRE NOTRE-DAME
La première chose qu'on remarque en observant cette photo, c'est l'importance de la façade par rapport à la rue. Rien ne cadre ni ne définit l'entrée. Mis à part les arbres de rue qui sont encore trop jeunes pour marquer l'entrée, aucun autre élément ne structure l'espace. On remarque également que le stationnement domine à l'avant-plan.



NIPpaysage - 2009

19 • VUE DU TERRAIN DU COLLÈGE PAR QUEEN-MARY
Tout en suivant le chemin Queen-Mary, on remarque la prédominance du couvert arboricole devant le jardin du pavillon Lefebvre. Ces arbres offrent un écran qui sépare le jardin et la rue. Ils voilent totalement la vue et accentuent l'effet de perspective du chemin Queen-Mary.



NIPpaysage - 2009

26 • VUE DU TERRAIN SPORTIF À PARTIR DE QUEEN-MARY
En regardant de plus près la végétation, on remarque que l'alignement d'arbres longeant le terrain sportif sur Queen-Mary crée un écran partiel à partir de la rue, exposant la clôture à mailles de chaîne. De plus, le couvert végétal filtre la vue sur le paysage vers l'ouest.

1.2.2 VUES VERS LE SITE DEPUIS L'EXTÉRIEUR RAPPROCHÉ : À PARTIR DE LA RUE JEAN-BRILLANT ET DU CHEMIN CÔTE-DES-NEIGES



NIPpaysage - 2009

02 • VUE À PARTIR DU CHEMIN CÔTE-DES-NEIGES
En se déplaçant sur le chemin Côte-des-Neiges, on peut apercevoir le bâtiment du Collège Notre-Dame à travers l'ouverture que crée le stationnement de l'épicerie Metro. Par contre, cette vue n'est en rien remarquable et elle n'agit ni comme point de repère, ni comme point focal.



NIPpaysage - 2009

01 • VUE À L'INTERSECTION QUEEN-MARY ET CÔTE-DES-NEIGES
À l'intersection des chemins Queen-Mary et Côte-des-Neiges, on aperçoit une des tours du bâtiment principal. Encore une fois, cette vue n'est pas remarquable mais elle permet par contre de situer le Collège lorsqu'on entre dans le quartier.



NIPpaysage - 2009

12 • VUE À TRAVERS LE STATIONNEMENT PAR JEAN-BRILLANT
De la rue Jean-Brillant, le Collège Notre-Dame disparaît pour laisser place à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. On voit ici, à l'entrée du stationnement, que le cadre végétal donne sur le dôme de l'Oratoire, point focal qui surplombe la vue du bâtiment principal du Collège Notre-Dame.



NIPpaysage - 2009

22 • VUE À PARTIR DU TERRAIN SPORTIF PAR JEAN-BRILLANT
Ce vue prise de l'entrée du terrain sportif offre une vue sur le centre Notre-Dame et sur le pavillon Lefebvre. Cette vue en contre-plongée accentue l'importance des bâtiments et met en valeur le point de repère du dôme de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.



NIPpaysage - 2009

30 • VUE À PARTIR DE L'EXTRÉMITÉ OUEST DE JEAN-BRILLANT
L'alignement de feuillus le long de la rue Jean-Brillant filtre la vue sur le Collège Notre-Dame. L'effet conjoint du changement de niveau et du talus engazonné crée une limite claire entre la rue et le terrain sportif.



NIPpaysage - 2009

29 • VUE D'ENSEMBLE DU COLLÈGE À PARTIR DE JEAN-BRILLANT
Lorsqu'on s'approche un peu et qu'on regarde la vue du haut du talus qui longe le terrain sportif, on remarque encore une fois que l'Oratoire prédomine sur le paysage. Point de repère important, il surplombe le paysage et surtout l'ensemble des terrains et bâtiments du Collège Notre-Dame.

1. INVENTAIRE ET DOCUMENTATION DES CONDITIONS EXISTANTES

1.2 ANALYSE VISUELLE

1.2.3 VUES DEPUIS LE SITE : VERS LE DÔME DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL



NIPpaysage - 2009

15 • VUE À PARTIR DU JARDIN EN FAÇADE
L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal est sans contredit un bâtiment important dans le paysage du Collège Notre-Dame. À partir du chemin Queen-Mary et de partout sur le terrain du Collège, l'Oratoire est visible. Sur le terrain en façade, la végétation offre plusieurs cadres et perspectives rythmant les vues.



NIPpaysage - 2009

25 • VUE À PARTIR DU TERRAIN SPORTIF VERS QUEEN-MARY
La végétation le long du chemin Queen-Mary offre une assise au dôme de l'Oratoire Saint-Joseph, donnant à l'observateur l'impression qu'il flotte dans le paysage. Celui-ci devient le point focal du point de vue, peu importe où l'on se trouve sur le terrain sportif.



NIPpaysage - 2009

08 • VUE À LA SORTIE DU STATIONNEMENT
À la sortie du stationnement, on remarque que la végétation cadre le dôme de l'Oratoire, permettant la découverte progressive de celui-ci. On remarque également que la forte présence du couvert végétal et de la haie séparant le terrain du Collège de la rue très passante qu'est le chemin Queen-Mary.



NIPpaysage - 2009

16 • VUE ENTRE LES DEUX PAVILLONS DU COLLÈGE
Le pavillon principal du Collège Notre-Dame et le Centre Notre-Dame offrent un cadre au dôme de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Point focal de grand intérêt, on comprend rapidement la relation entre les deux institutions.



NIPpaysage - 2009

23 • VUE À PARTIR DU JARDIN DU DIRECTEUR
La végétation longeant le chemin Queen-Mary ainsi que la rocaille donnent une assise au dôme de l'Oratoire Saint-Joseph qui surplombe le paysage du jardin du directeur. Celui-ci devient le point focal du point de vue et devient un point de repère lorsqu'on entre dans le jardin.



NIPpaysage - 2009

13 • VUE À PARTIR DU STATIONNEMENT
La vue sur le dôme de l'Oratoire à partir du stationnement est intéressante puisqu'il est mis en valeur comme objet dominant le paysage au dessus de l'alignement d'arbres et du bâtiment principal du Collège.



NIPpaysage - 2009

28 • VUE VERS L'OUEST DE LA VILLE
Du haut du talus à l'ouest du terrain du Collège, la vue s'ouvre afin de dévoiler un panorama exceptionnel sur le paysage de l'ouest de la ville de Montréal jusqu'au lac Saint-Louis. Le nivellement du terrain crée un promontoir qui donne un meilleur accès au panorama.



NIPpaysage - 2009

24 • VUE VERS L'OUEST À PARTIR DU TERRAIN SPORTIF Q.-M.
Lorsqu'on se trouve dans l'espace ouvert qu'est le terrain sportif Queen-Mary, le champ visuel s'étend jusqu'à l'alignement d'arbres en arrière plan. De ce point, on ne perçoit plus la ville qui se cache derrière l'écran végétal. Nos yeux se portent donc vers l'horizon sans point focal particulier.



NIPpaysage - 2009

20 • VUE VERS L'OUEST À PARTIR DE LA COUR DU COLLÈGE
Les terrasses formées par les différentes cours et terrains sportifs permettent de dégager une vue vers l'ouest de la ville. Ce point de vue sur l'horizon est quelques fois ponctué d'arbres et d'éléments de mobilier.



NIPpaysage - 2009

27 • VUE VERS LE CENTRE HOSPITALIER ST. MARY
Le talus qui longe les terrains sportifs offre une vue sur le Centre Hospitalier St. Mary. Celui-ci domine le paysage s'élevant prestigieusement au loin.



NIPpaysage - 2009

07 • VUE SUR LE PAVILLON DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
On ne peut passer sous silence la présence du pavillon de l'Université de Montréal sur le terrain du Collège. Celui-ci est surtout présent lorsqu'on emprunte l'entrée EST vers le stationnement. Sur cette photo, la végétation de l'entrée cadre la vue tandis que celle longeant le bâtiment offre un filtre à sa base de celui-ci.



NIPpaysage - 2009

21 • VUE SUR LA TOUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
La tour de l'Université de Montréal est présente à plusieurs reprises sur le site du Collège Notre-Dame. Comme on peut le voir ici, elle se fond au paysage mais offre toujours un point de repère visuel par rapport à la ville.

1. INVENTAIRE ET DOCUMENTATION DES CONDITIONS EXISTANTES

1.2 ANALYSE VISUELLE

1.2.5 VUES DEPUIS LE SITE : ENTRÉE PRINCIPALE



NIPpaysage - 2009

10 • VUE DU BÂTIMENT PRINCIPAL À PARTIR DE QUEEN-MARY
L'allée d'arbres conifères en façade du bâtiment crée une perspective vers l'une des entrées du pavillon principal. Il est important de noter que ce fort cadrage est présent même en hiver.



NIPpaysage - 2009

05 • VUE DE BÂTIMENT PRINCIPAL À PARTIR DE L'ENTRÉE EST
Lorsqu'on emprunte l'entrée EST du Collège Notre-Dame, derrière le couvert végétal, le bâtiment principal se dévoile entièrement sous nos yeux. Cette vue remarquable met en valeur la façade du bâtiment et lui donne un certain prestige.



NIPpaysage - 2009

06 • VUE DU JARDIN EN FAÇADE DU BÂTIMENT PRINCIPAL
Lorsqu'on s'avance un peu plus loin dans l'entrée, on remarque que la végétation ne cadre plus la vue sur le bâtiment. Par contre, l'importance est encore donnée à celui-ci. La répétition et l'alignement des lampadaires offrent rythme et structure au jardin en façade.



NIPpaysage - 2009

11 • VUE VERS L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL
En réponse aux commentaires de la photo 10, l'allée d'arbres conifères crée une perspective vers l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Ce dialogue entre les deux institutions est important à souligner.



NIPpaysage - 2009

14 • VUE DU BÂTIMENT PRINCIPAL À PARTIR DE L'ENTRÉE OUEST
Lorsqu'on emprunte l'entrée OUEST du Collège Notre-Dame, on remarque la prestance du bâtiment principal qui émerge devant nous dans son ensemble. La position en contre-bas de l'observateur donne un effet de grandeur au Collège.



NIPpaysage - 2009

04 • VUE À LA SORTIE DU COLLÈGE VERS QUEEN-MARY
Lorsqu'on emprunte la sortie EST afin de rejoindre le chemin Queen-Mary, la végétation crée une perspective sur le chemin ainsi que sur les résidences en arrière plan.



avant 1929 - photo tirée de l'album photo de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

• VUE À PARTIR DU PARTERRE DE L'ORATOIRE

En regardant cette photo historique, on peut remarquer que la végétation devant le bâtiment principal est très légère ou très jeune. Le Collège Notre-Dame prédomine sur le chemin Queen-Mary. Une arche métallique tenue sur des colonnes de pierres cadre l'entrée centrale.



avant 1929 - photo tirée de l'album photo du Collège Notre-Dame

• VUE SUR LE COLLÈGE À PARTIR DE L'ORATOIRE

En étudiant cette vue historique du Collège Notre-Dame, nous remarquons le dialogue entre les deux institutions. Comme on peut le voir, l'aménagement du parterre devant l'Oratoire s'aligne avec le bâtiment du Collège, allant jusqu'à suivre le rythme des tours de celui-ci.



1930 - photo tirée de l'album photo du Collège Notre-Dame

• VUE SUR LE COLLÈGE

En regardant cette photo de 1930, on remarque l'ouverture sur le panorama vers l'OUEST de la ville. Ici, l'aile OUEST du bâtiment principal fut ajouté. Encore une fois, la végétation devant le bâtiment est très légère, laissant toute l'importance à la façade.



NIPpaysage - 2009

• VUE À PARTIR DU PARTERRE DE L'ORATOIRE

En comparaison avec la photo historique ci-haut, on voit que la végétation est maintenant beaucoup plus présente. Par contre, aucun autre changement majeur n'est appaissant dans la structure de l'aménagement. On remarque que l'arche d'entrée est disparue et que les 2 colonnes de pierre sont toujours présentes.



NIPpaysage - 2009

• VUE SUR LE COLLÈGE À PARTIR DE L'ORATOIRE

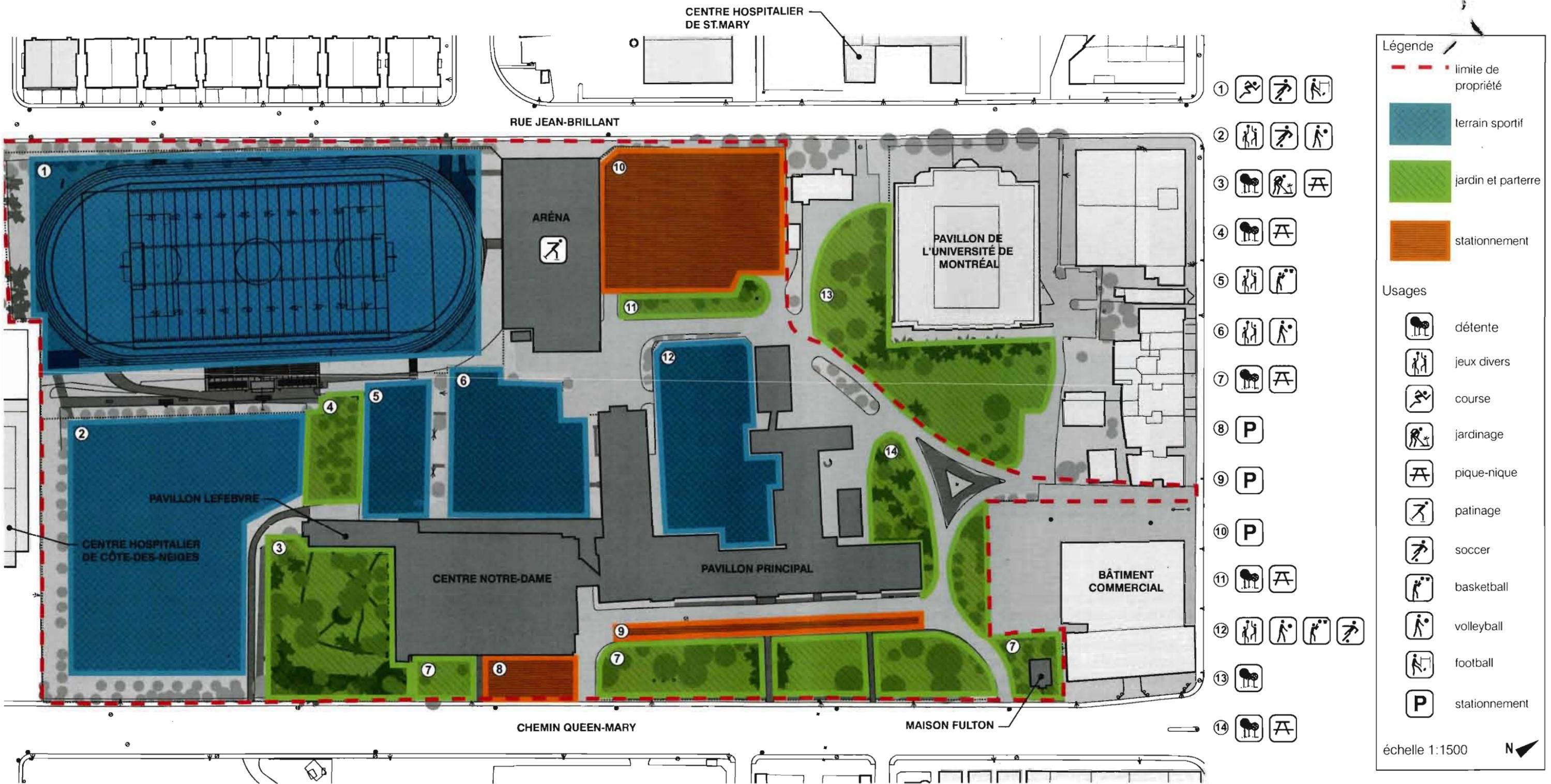
En comparaison avec la photo historique ci-haut, on remarque que le dialogue entre les deux institutions a changé. Premièrement, la forte présence de la végétation devant le bâtiment crée un écran qui parfois obstrue la vue. De plus, l'extension du bâtiment vers l'OUEST brise l'alignement entre l'aménagement du parterre de l'Oratoire et la façade du Collège Notre-Dame.



NIPpaysage - 2009

• VUE SUR LE COLLÈGE

En comparaison avec la photo historique ci-haut, on remarque que l'ouverture sur le panorama vers l'OUEST de la ville à disparu pour laisser place au Centre Notre-Dame. De plus, la végétation, ayant grandi, couvre en grande partie la façade du bâtiment, perdant ainsi ses liens visuels et structuraux avec le parterre de l'Oratoire.



Le plan des usages décrit l'utilisation actuelle des différents espaces du site d'étude.

- Le Collège Notre-Dame ayant une vocation axée sur le sport, alloue une grande superficie aux activités sportives.
- Les jardins et parterres sont principalement situés en devanture et représentent une proportion considérable.
- Les aires de stationnement sont vastes.



Légende
 zone paysagère significative
 limite de propriété



PAYSAGES RECONNUS

Les reconnaissances du paysage désignent un statut particulier attribué à un lieu par une instance ou une autorité. Elles traitent aussi des perceptions professionnelles posées sur le territoire dans des documents d'études.

Le site du Collège Notre-Dame ne fait pas l'objet de statut particulier de protection ou de reconnaissance au point de vue de sa valeur historique ou paysagère. Le site présente cependant une valeur significative du fait qu'il soit répertorié avec ses bâtiments par le gouvernement du Québec comme éléments du patrimoine culturel de la province. De plus, le fait que le site d'étude fasse partie de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal lui accorde un statut particulier au point de vue la considération de sa valeur paysagère et historique.

Le chapitre d'Arrondissement site « Ce secteur est exceptionnel en raison de la valeur remarquable de ces édifices, notamment celle du Collège Notre-Dame. »

QUALITÉS IMMATÉRIELLES

Les qualités immatérielles désignent les aspects du lieu qui ont une signification pour les occupants témoignés par des interviews, des documents, publications etc.

Dans le cadre de cette étude, les témoins des qualités immatérielles sont les divers documents illustrant le site, incluant le présent document. Ces documents témoignent aussi de l'importance de la vue vers la façade en terme de valeur paysagère. Ils illustrent également bien l'importance iconographique et la force de ses paysages pour les occupants au travers le temps.

2. SYNTHÈSE DE L'HISTOIRE ET DE LA FORMATION DU LIEU

Étude paysagère du Collège Notre-Dame

Cette étape a pour but d'étudier l'histoire en portant une attention particulière sur l'évolution du paysage du Collège Notre-Dame.

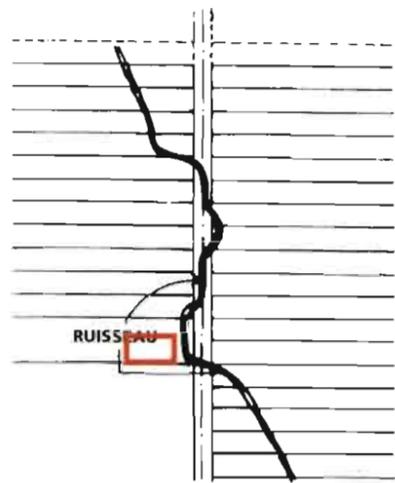
Le contexte historique du Collège Notre-Dame s'illustre par un séquençage des tranches historiques significatives qui ont été arrimées pour corréliser avec l'étude historique des architectes. Ces séquences de l'histoire situent le contexte général du Collège au niveau économique et social en focalisant sur l'évolution des éléments paysagers significatifs. L'analyse historique permet de mettre en relation les différentes époques par l'étude de plans et de photographies. Les plans et photos aériennes sont mis en relation avec le soin de faire correspondre les échelles et les orientations et les photographies sont choisies en fonction de démontrer l'évolution des éléments paysagers et de ses usages.

2. SYNTHÈSE DE L'HISTOIRE ET DE LA FORMATION DU LIEU

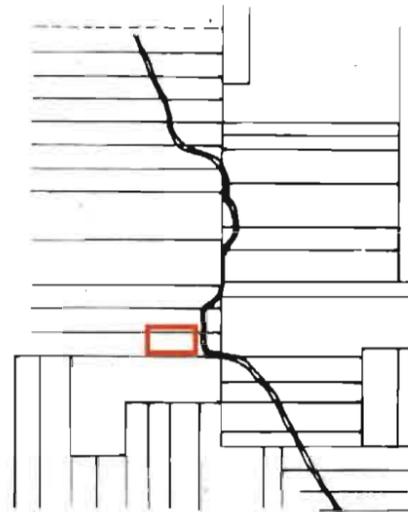
2.0 AVANT 1869 AVANT COLLÈGE NOTRE-DAME

La formation des lots qui définissent le site d'étude prend origine en 1698 lors du partage des terres en concessions. La division se base en choisissant judicieusement un ruisseau comme axe central de la côte qui devient l'actuel chemin Côte-des-Neiges, ce ruisseau arrosait les terrasses de part et d'autre de la côte. Au milieu de la côte s'installe perpendiculairement le chemin du Roy (actuel chemin Queen-Mary). Les terres ont ainsi été concédées aux colons français pour être défrichées et cultivées.

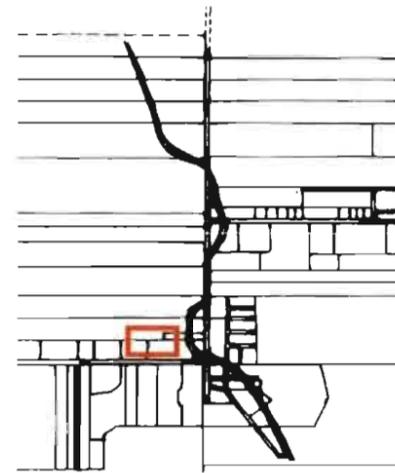
Vers la fin du XIXe siècle plusieurs tanneries sont installées le long de la côte et du ruisseau qui se jette dans la rivière aux Prairies et il était alors convenu d'appeler Notre-Dame-des-Neiges, le village des tanneurs. C'est à cette époque que l'hôtel Bellevue occupait le site en bordure du chemin de la Côte-Saint-Luc (actuel chemin Queen-Mary) et du chemin de la Côte-des-Neiges. Le bâtiment était appelé le Bellevue Hotel pour la vue imprenable qu'il avait sur le col de Côte-des-Neiges. L'hôtel était entouré de grands arbres, de pelouses luxuriantes et de fleurs exotiques.



1698

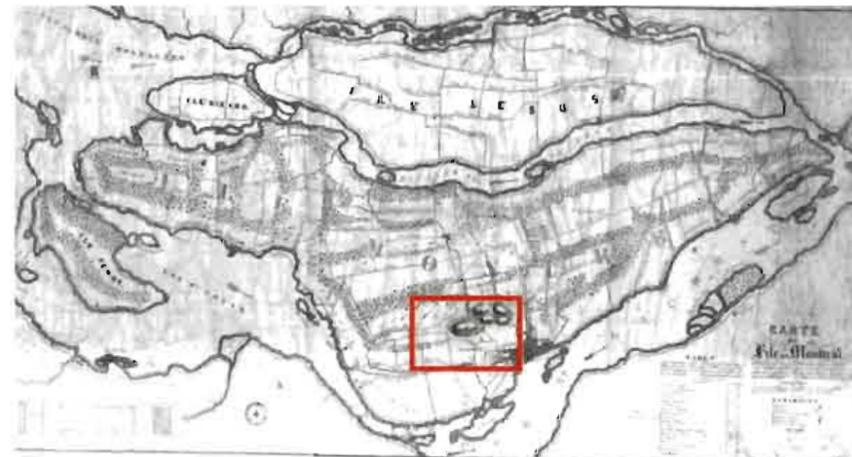


1778



1879

MONTREAL EN ÉVOLUTION - ÉVOLUTION DE LA CÔTE-NOTRE-DAME-DES-NEIGES



PLAN 83791 DU BANQ. CARTE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL DE 1834

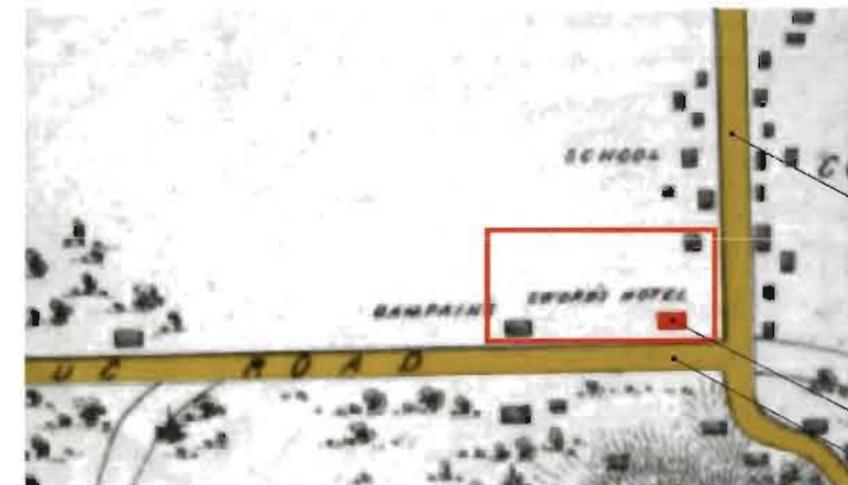


PLAN 83791 DU BANQ - AGRANDISSEMENT DE LA CARTE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL DE 1834

2.1 ANNÉES 1869-1880 PREMIÈRES INSTALLATIONS

C'est en 1869 que le Collège Notre-Dame ouvre ses portes dans le vieil hôtel Bellevue, recyclé en établissement d'enseignement dirigé par les communautés religieuses catholiques. Il est sans doute la première institution d'enseignement à s'installer sur le territoire de Notre-Dame-des-Neiges qui en compte aujourd'hui plusieurs. Le terrain alors acquis comprenait le bâtiment de l'hôtel, quelques dépendances et un verger.

Jusqu'en 1880, le Collège construit quelques bâtiments de bois d'aspect rustique, le terrain est entretenu avec le soin d'aménager un parterre devant la porte. En 1871, le Collège fête son indépendance, il n'est plus une annexe du Collège Saint-Laurent, et pour l'événement, il ajoute un étage au bâtiment de l'hôtel. Une grande maison en bois est en construction au milieu de pommiers et d'arbustes, pour l'arrivée des petites sœurs de la Sainte-Famille, et l'ancienne remise de l'hôtel et l'écurie sont aménagés pour elles durant la construction.



PLAN DU BANQ - ENVIRONS DE MONTRÉAL VERS 1859
ÉCHELLE: 1:5000

Chemin de la Côte-des-Neiges

Hôtel Bellevue

Chemin de la Côte-Saint-Luc



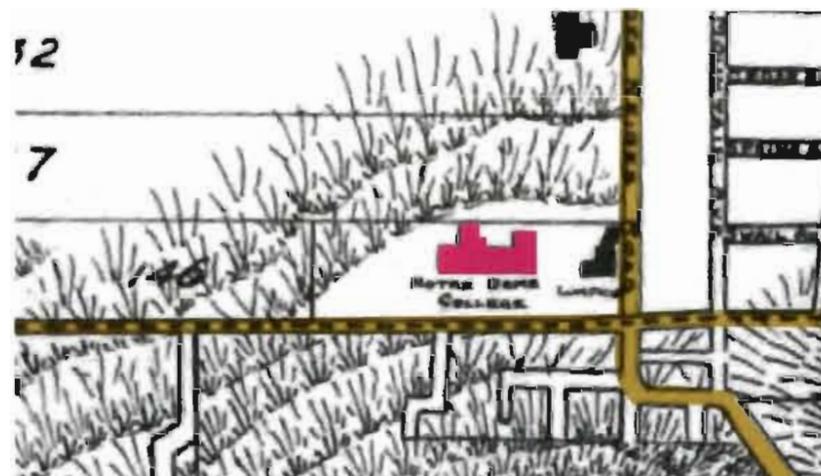
PHOTO DE L'HÔTEL BELLEVUE VERS 1869 - TIRÉE DE L'ALBUM DU COLLÈGE NOTRE-DAME

2. SYNTHÈSE DE L'HISTOIRE ET DE LA FORMATION DU LIEU

2.2 ANNÉES 1881-1908 DÉFINITION D'UN SITE INSTITUTIONNEL



PLAN DU BANQ - TOPOGRAPHICAL MAP OF THE MOUNT-ROYAL OF 1898
ÉCHELLE: 1:5000



PLAN DU BANQ - ATLAS OF THE ISLAND AND CITY AND CITY OF MONTREAL AND ILE BIZARD - PLATE 25 - 1907
ÉCHELLE: 1:5000

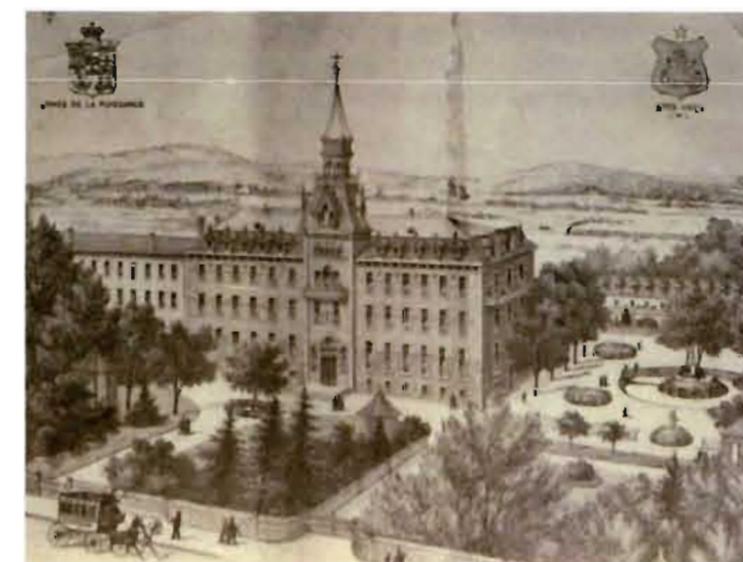
La création de boulevards sur la montagne et du tramway qui passe sur le chemin Côte-Saint-Luc devant le collège fait de l'emplacement, un lieu de choix, relié au réseau urbain et c'est dans ce contexte que le Collège entreprend des constructions d'envergure qui vont définir le site institutionnel du Collège Notre-Dame.

En 1881 s'opère la démolition du vieil hôtel et la construction de la première partie du bâtiment principal. Une première clôture en fil de fer est installée en 1882 le long de Côte-Saint-Luc.

De 1888 à 1890 s'ajoutent deux bâtiments, l'un à l'arrière et perpendiculaire au premier bâtiment et l'autre qui est aujourd'hui la partie centrale du bâtiment principal actuel. Pour ces constructions, le collège extrait ses pierres d'une carrière comprise sur sa propriété.

En 1895, un abri est construit pour l'arrêt de tramway en face du collège et en 1898, la clôture est remplacée par une clôture à claire-voie en bois. Cette clôture sera ensuite remplacée en 1909 par la clôture actuelle, de cinq pieds de hauteur, en fer battu.

Le terrain en façade du bâtiment est aménagé dans un ensemble structuré par des allées formelles, souvent plantées qui découpent une série de jardins et parterres aux variétés horticoles luxuriantes soigneusement plantées pour créer des massifs, haies, alignements et éléments d'attraits. Statues, bancs, arbres en pots, gloriette etc. contribuent au caractère formel et classique de l'ensemble paysager.



BÂTISSE DU COLLÈGE NOTRE-DAME VERS 1881

BÂTIMENT PRINCIPAL 1881



JARDIN EN FAÇADE DU COLLÈGE NOTRE-DAME



BÂTISSE DU COLLÈGE NOTRE-DAME



FAÇADE DU COLLÈGE NOTRE-DAME



ENTRÉE DU COLLÈGE NOTRE-DAME



BÂTIMENT 1881

2. SYNTHÈSE DE L'HISTOIRE ET DE LA FORMATION DU LIEU

2.3 ANNÉES 1909-1956 CONTINUITÉ

Cette tranche de développement du site du Collège Notre-Dame se caractérise par l'aménagement d'un jardin botanique et ses équipements dans une vision d'enseignement scientifique ainsi que l'aménagement d'équipements sportifs et récréatifs. Parallèlement à ces aménagements, du côté sud du chemin Queen-Mary s'exécute la construction du dôme de l'oratoire entre 1924 et 1937 qui va changer significativement le contexte paysager du Collège.

Le Collège vend une bande de 15 arpents à l'Oratoire qui va aménager un parvis formel impliquant des travaux jardiniers à grande échelle en dialogue avec les entrées du collège, le tout malgré le fait que la somme n'ait jamais été payée au collège qui en a fait finalement don lorsque survint l'échéance en 1936.

JARDIN BOTANIQUE ET SES ÉQUIPEMENTS :

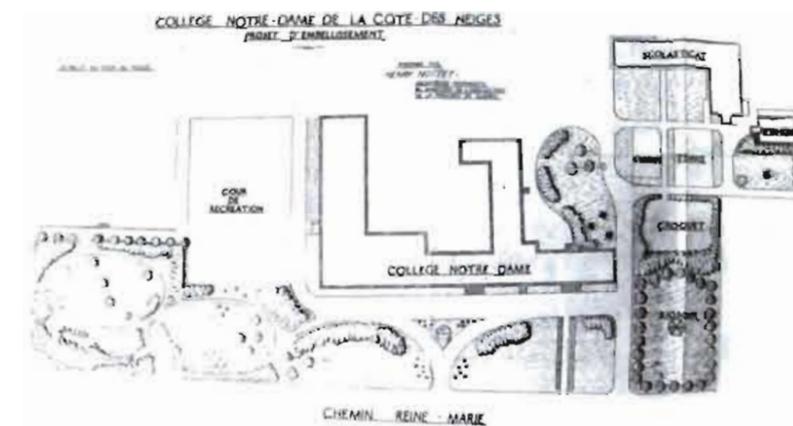
En 1912, une serre est installée sur le terrain où se trouvaient les champs de citrouilles du Frère Ignace qui a vendu ses légumes au profit du collège jusqu'en 1924.

La construction de la troisième partie du bâtiment principal et l'aile perpendiculaire qui a été exhaussé d'un étage en 1951 s'est terminée en 1929.

Le Jardin Botanique utilise les terres en arrière du Collège au nord et ouest.
1949 le collège acquiert des serres qui sont remontées sur le terrain du Collège.

En 1934 est complété l'arboretum, une œuvre de l'architecte paysagiste Henri Nottet construit le long du chemin Queen-Mary et le Frère Adrien Rivard fonde le Cercle des Jeunes Naturalistes, encouragé par la frère Marie-Victorin. Un kiosque rustique surmonte la rocaille qui occupe l'ancienne carrière.

PROJET D'AMÉNAGEMENT



PLAN DU PROJET D'AMÉNAGEMENT VERS 1935
ÉCHELLE 1:3500

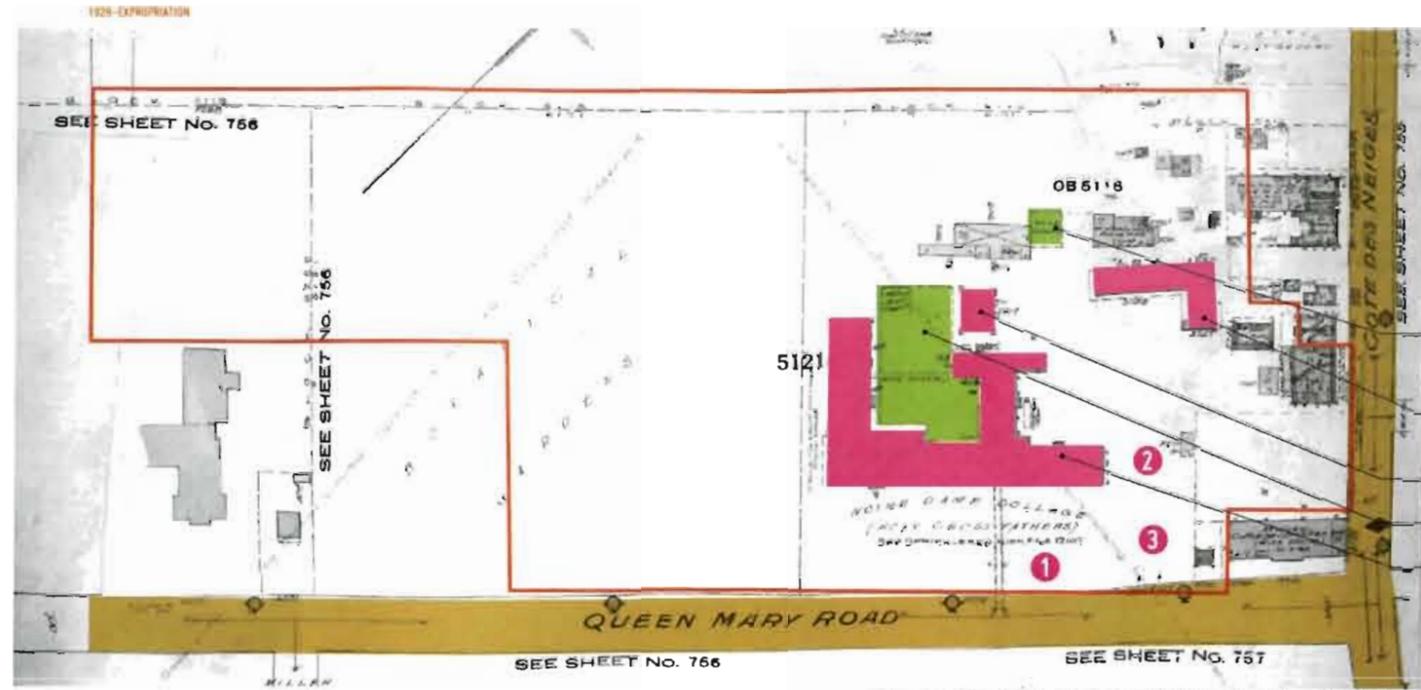
AMÉNAGEMENTS DE L'ARBORETUM



ARBORETUM, VUE À PARTIR DU BASSIN



ARBORETUM, ROCAILLE ET BASSIN - ALBUM CND - 1935



- Cour pour jeu de balle
- Scolasticat Saint-Joseph
- Garage
- Cour de la salle Saint-Louis
- Bâtiment du Collège Notre-Dame

PLAN DU BANQ - INSURANCE PLAN OF THE CITY OF MONTRÉAL, VOL VII (INCLUDING VOL XV) PLANCHE 754 - 1340
ÉCHELLE 1:3500

ÉVOLUTION DE L'ENTRÉE EST DEVANT LE BÂTIMENT PRINCIPAL



VUE DE L'ENTRÉE VERS 1920



PARTERRE NORD ENTRE 1924-1937 - ALBUM DSJ



ENTRÉE VERS 1937 - ALBUM PÈRE LUCIEN-LÉVESQUE

ÉVOLUTION DU BÂTIMENT PRINCIPAL 1881-1930



AVANT 1829

VUE DU COLLÈGE NOTRE-DAME - ALBUM CND



VERS 1920

CARTE POSTALE DU FRÈRE WILFRID



VERS 1909

PARTERRE NORD ET STATUE NOTRE-DAME DU SACRÉ-COEUR PHOTO DU FRÈRE MARTIN



VERS 1890

PHOTO DE LA FAMILLE CONSTANT ALBUM CND



VERS 1888

FAÇADE DU COLLÈGE - ALBUM CND



VERS 1888

COLLÈGE NOTRE-DAME ALORS MAISON PROVINCIALE - ALBUM DSJ



BÂTIMENT 1888

2. SYNTHÈSE DE L'HISTOIRE ET DE LA FORMATION DU LIEU

2.3 ANNÉES 1909-1956 CONTINUITÉ

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS :

Vers les années 30, un terrain de tennis est aménagé du côté est du bâtiment principal, une cour de récréation des grands se situe au nord et on aménage des latrines vers 1925. L'hiver, une glissoire du Frère Flavien est aménagée et s'élève à 25 pieds et on aménage une patinoire extérieure et Georges Mantha, membre des Canadiens de Montréal, entraîne l'équipe du collège.

Ensuite, les années 40 se caractérisent par une série d'aménagements récréatifs sur le terrain du collège tel le parc Notre-Dame pour les élèves, des tennis, balançoires, losanges pour le baseball. L'hiver, quatre patinoires extérieures éclairées sont aménagées.

ÉQUIPEMENTS INSTITUTIONNELS ET RELIGIEUX :

- On aménage un préau à l'ouest du bâtiment principal.



SA MAJESTÉ LA REINE DU CANADA, MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES. COTE A-12582-79
ÉCHELLE: 1:3500

AMÉNAGEMENTS RÉCRÉATIFS



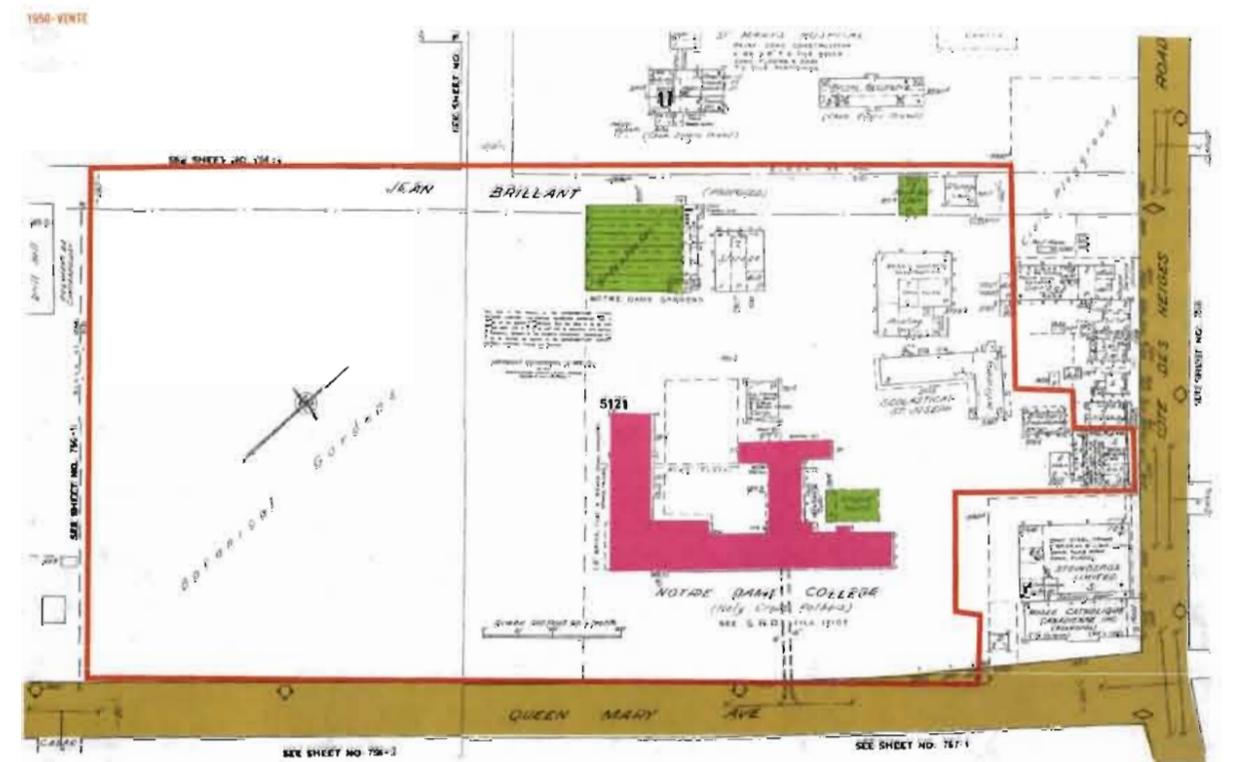
CARTE POSTALE DE LA COUR DE LA SALLE SALVÉ-COEUVR VERS 1930



CARTE POSTALE DE LA COUR DE LA SALLE ST-LOUIS VERS 1930



VUE SUR LES SERRES - ALBUM DU FRÈRE BARSALOU - 1946-1947



UNDERWRITERS SURVEY BUREAU LIMITED - TORONTO AND MONTRÉAL 754-2 MONTRÉAL - VOL. 7 AVRIL 1955
ÉCHELLE: 1:3500



CARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL - SERVICE D'URBANISME - 1949



CARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL - SERVICE D'URBANISME - 1949



CARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL - SERVICE D'URBANISME - 1949



CARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL - SERVICE D'URBANISME - 1949

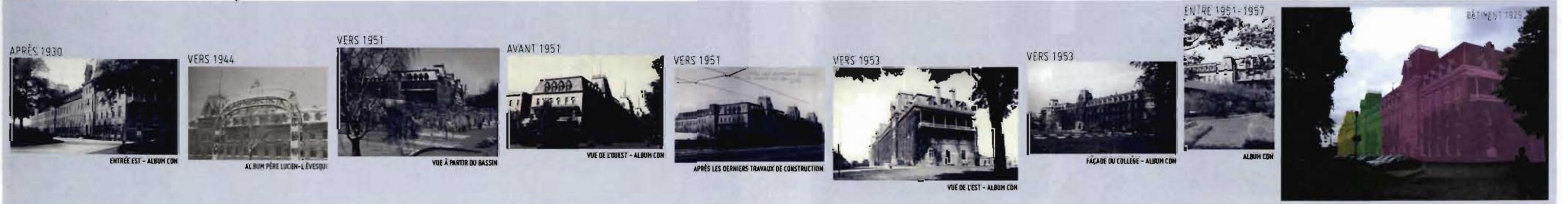


CARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL - SERVICE D'URBANISME - 1949



CARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL - ALBUM CND - 1965

ÉVOLUTION DU BÂTIMENT PRINCIPAL 1930-1957



2. SYNTHÈSE DE L'HISTOIRE ET DE LA FORMATION DU LIEU

2.4 ANNÉES 1957-2009 MODERNISATION ET SENSIBILITÉ PATRIMONIALE

Cette période de développement se caractérise par la construction de bâtiments modernes et des aménagements extérieurs qui procurent au Collège les équipements reliés au virage sport que l'institution entreprend ainsi que les laboratoires et installations scientifiques recommandés par le rapport Parent.

De 1957 à 1959 est construit le bâtiment du Centre Notre-Dame à l'extrémité ouest du site et vers 1965 s'ajoute le pavillon Lefebvre en arrière plan. Ces ajouts ont entraînés la disparition d'une partie de l'arboretum et vers 1969, les laboratoires de biologie ont été installés dans les anciennes serres. En 1970, un jardin est aménagé dans la cour du pavillon Lefebvre après sa construction avec le bassin et la rocaille en arrière plan.

Entre 1974 et 1975, construction de l'aréna.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS :

- Le terrain de football et piste d'athlétisme sont aménagés vers 1960.
- En 1964, le terrain sud est nivelé, très plat, pour permettre une utilisation sportive flexible.

ÉQUIPEMENTS INSTITUTIONNELS ET RELIGIEUX :

- Aménagement du jardin du scolasticat, carré de pelouse avec élément circulaire central.
- Aménagement du chemin d'entrée automobile à l'est du bâtiment principal du collège avec une connexion à l'arrière et intersection en triangle.

JARDIN DU PAVILLON LEFEBVRE



ROCAILLE FLEURS DU CENTRE NOTRE-DAME - ALBUM CDN - 1972



JARDINS DE LA ROCAILLE DU CENTRE NOTRE-DAME - ALBUM CDN - 1971



JARDINS DE LA ROCAILLE DU CENTRE NOTRE-DAME - ALBUM CDN - 1971

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, INSTITUTIONNELS ET RELIGIEUX



PISTE ET PELOUSE - ALBUM CDN



COUR DU CENTRE NOTRE-DAME - TRIATHLON - ALBUM CDN - 1972



JARDIN DU SCOLASTICAT - ENTRE ANNÉES 1960-1970



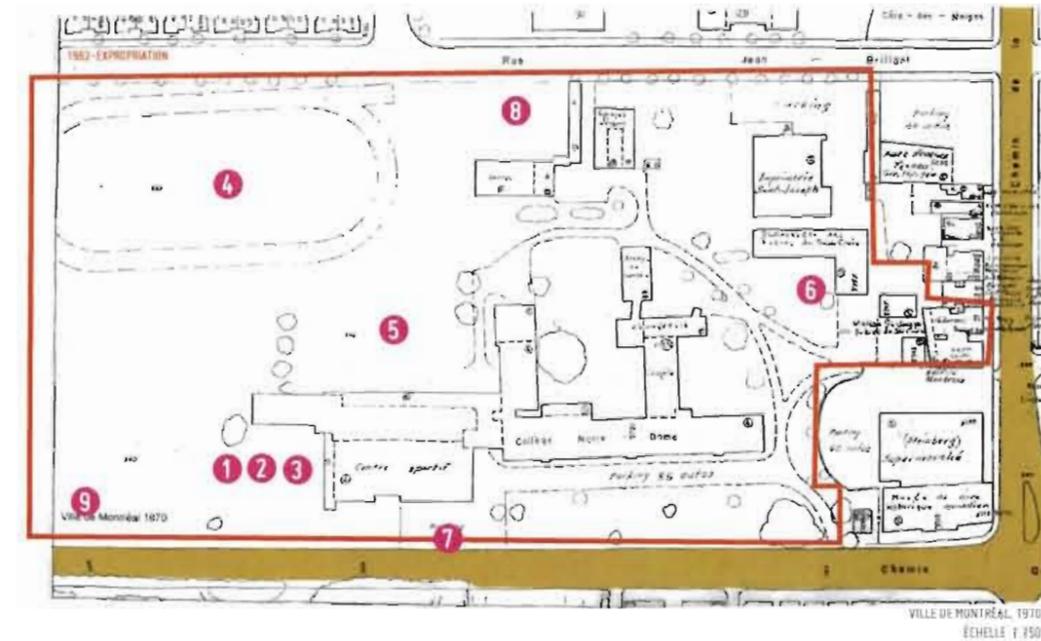
CENTRE NOTRE-DAME - ALBUM CDN - 1959



SERRES NOTRE-DAME - ALBUM CDN - 1963



NIVELLEMENT DU TERRAIN QUEEN-MARY - ALBUM CDN - 1964



VILLE DE MONTRÉAL, 1970
ÉCHELLE 1:7500



CENTRE NOTRE-DAME - 1959



VUE AÉRIENNE BÂTISSE - 1974



FOOTBALL - 1960



PHOTO AÉRIENNE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE - VERS 1970
ÉCHELLE: 1:3500



VILLE DE MONTRÉAL, 1990
ÉCHELLE: 1:3500

AMÉNAGEMENTS RÉCENTS :

De 1975 à 1990, peu de changement significatif ont été entrepris.

En 1990, on vend le lot du terrain du scolasticat et des bâtiments d'imprimerie et on construit le nouveau pavillon de l'université de Montréal en bordure.

Des travaux mineurs de revêtement d'asphalte autour de l'intersection en triangle en 1992, incluant l'ajout d'un stationnement.

En 2002, le Collège Notre-Dame entreprend la destruction des hangars pour l'aménagement d'un grand stationnement à proximité de l'aréna.

En 2008, des travaux de rénovation et de surfacage du terrain de football et de la piste d'athlétisme furent effectués.

PAVILLON DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



PARTERRE NORD- ALBUM CDN - 1992



BÂTISSE VUE ARRIÈRE NORD- ALBUM CDN - 1891



IMPRIMERIE ST-JOSEPH- ALBUM CDN - 1991

STATIONNEMENT DE L'ARÉNA



HANGARS-SERVICE MÉDIA-2002



DÉCONTAMINATION- SERVICE MÉDIA -2002

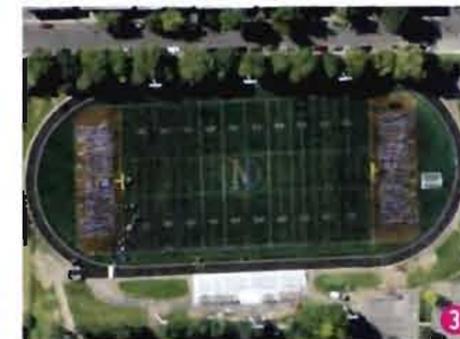


STATIONNEMENT ACTUEL- NIPpaysage -2009

TERRAIN DE FOOTBALL



TERRAIN DE FOOTBALL- NIPpaysage -2009



TERRAIN DE FOOTBALL- LIVE MAPS -2009



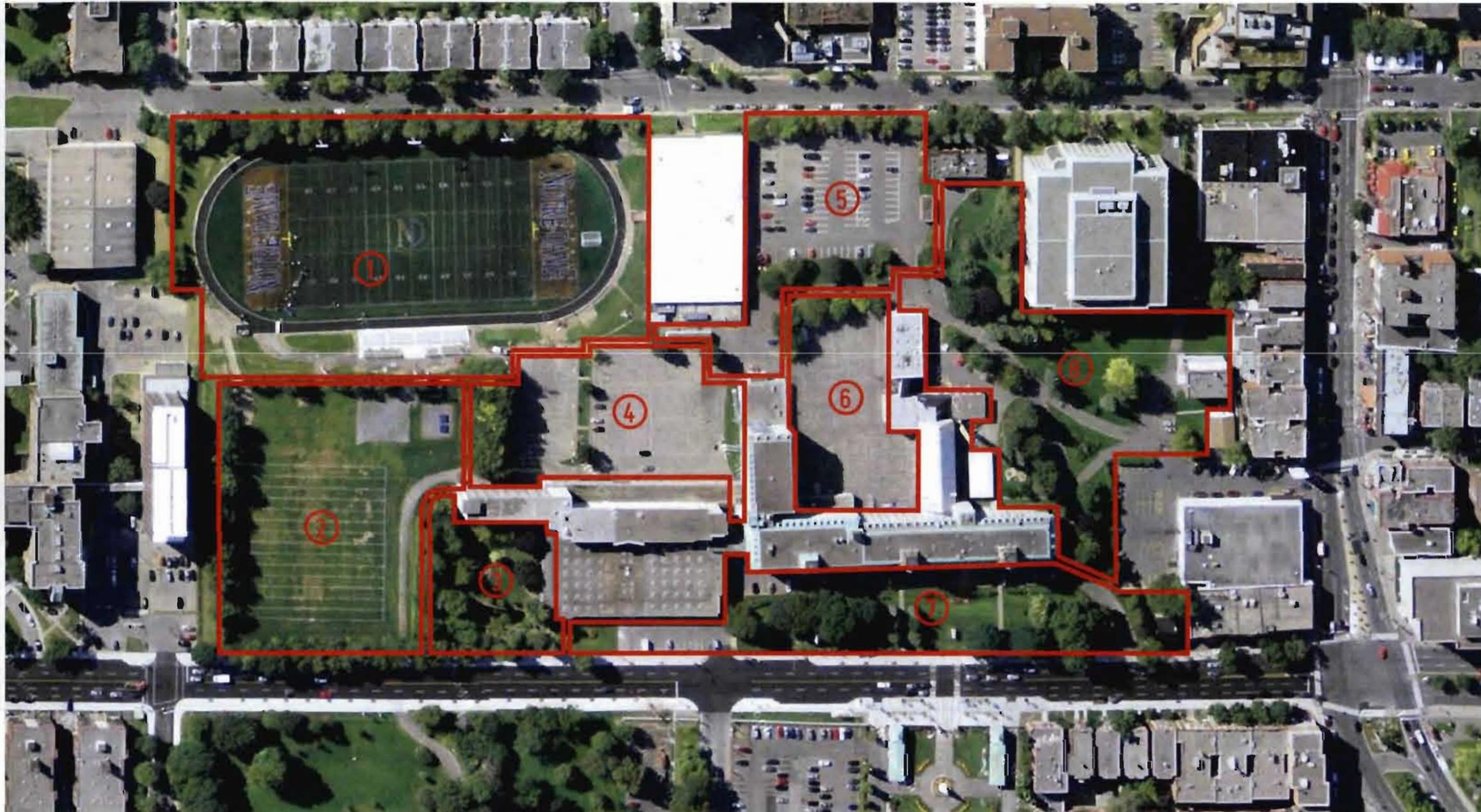
ESTRADE TERRAIN DE FOOTBALL- NIPpaysage -2009

3. ANALYSE DU SITE

Étude paysagère du Collège Notre-Dame

Cette étape analytique a pour but d'identifier les éléments qui participent au caractère du lieu de manière significative et d'analyser les changements survenus à travers le temps, de façon à déterminer la signification et l'intégrité de ses éléments.

Le site du Collège Notre-Dame étant considéré comme une entité paysagère, se divise en sous-entités et l'analyse du site s'illustre et s'ordonne par le plan des sous-entités paysagères. Les sous-entités sont des secteurs identifiés par l'homogénéité de leur caractère et de leurs composantes paysagères.



LÉGENDE

- ① sous-entité 1: terrain de football | soccer
- ② sous-entité 2: terrain Queen-Mary
- ③ sous-entité 3: jardin du Directeur
- ④ sous-entité 4: cour du centre Notre-Dame
- ⑤ sous-entité 5: stationnement
- ⑥ sous-entité 6: cour du bâtiment principal
- ⑦ sous-entité 6: jardin en façade
- ⑧ sous-entité 7: parterre nord

échelle 1:2000

N

L'étude découpe le site en sous-entités homogènes, ces sous-entités sont décrites et analysées pour comprendre les mécanismes qui participent à la définition de leurs ambiances. Chacune des sous-entités est présentée de la manière suivante :

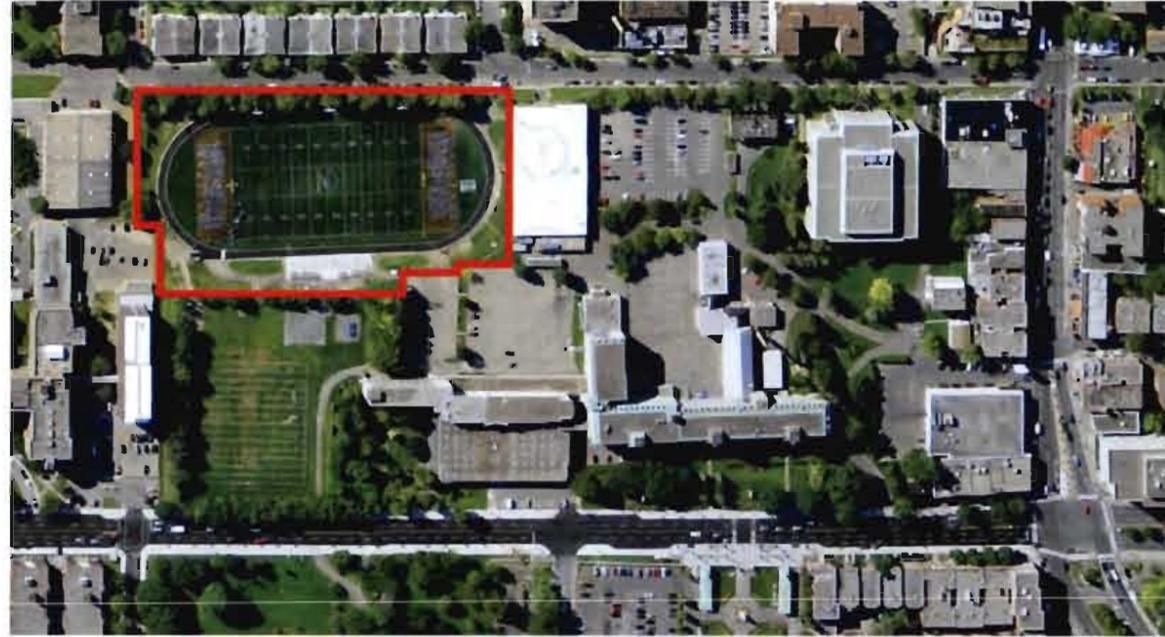
1- La page de gauche comprend l'identification de l'entité paysagère, sa localisation et un plan agrandi définissant les limites de la sous-entité, de manière à localiser les composantes physiques caractéristiques ainsi que les photographies.

2- La page de droite réunit les informations collectées lors du relevé de terrain en cinq catégories: la description générale de l'entité paysagère, les éléments physiques et sensoriels, les vues, les éléments de l'histoire et ses usages. Ensuite, des photographies offrent un aperçu des ambiances et des composantes paysagères de chaque entité.

3. ANALYSE DU SITE

3.1 SOUS-ENTITÉ 1: TERRAIN DE FOOTBALL | SOCCER

Plan de localisation



1H. Photo du terrain de soccer et de la piste de course datant de 1965. Assurances Thérien, CND.



1H. Vue actuelle datant du 02 juillet 2009



Échelle 1:1000

Légende

| | | | | | | | |
|--|---------------------|--|-----------------|--|--------------------------|--|----------------------------|
| | Alignement d'arbres | | Haie | | Éléments construits | | Éclairage |
| | Massif arboricole | | Massif arbustif | | Bâtiments | | Identification des Vues |
| | Arbre isolé | | Talus | | Clôture | | Identification de la photo |
| | Lit de plantation | | Sentier | | Limite de la sous-entité | | Numéro des sous-entités |
| | Roche | | Bassin d'eau | | | | |

°C: 25

météo: nuageux avec éclaircis

date du relevé : 20 juin 2009

Description générale de la sous-entité paysagère

Terrain de football avec marquage sur une surface de gazon synthétique, piste d'athlétisme et estrades.

LIMITES

- nord-ouest : alignement d'arbres suivant la rue Jean-Brillant
- nord-est : arena
- sud-est : alignement d'érables argentés au sommet du talus
- sud-ouest : limite de propriété

CIRCULATION

- circulation piétonne seulement
- Sentier en haut du talus pour accès au terrain sportif et estrades
- escalier dans le talus pour accès aux estrades

ÉLÉMENTS CONSTRUITS ET MOBILIER

- estrades pour le terrain sportif et éclairage

Éléments physiques et sensoriels**RÔLE DE LA VÉGÉTATION**

- la bande d'arbre le long de la rue Jean-Brillant permet de créer une frontière entre l'institution et les résidences
- peu de végétation à l'exception de deux bandes d'arbres
- alignement le long de la rue Jean-Brillant (très dense)
- alignement épars d'arbres en haut du talus

TOPOGRAPHIE

- terrain plat surplombant la ville vers l'ouest
- fort talus à l'extrémité est de la sous-entité

AMBIANCE AUDITIVE

- Le contrebas isole le bruit des joutes du reste du site.

Éléments visuels**VUE REMARQUABLE**

- vue en plongé vers l'ouest de l'île de Montréal et Horizon

POINT DE REPÈRE

- dôme de l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

LIEN VISUEL ENTRE LES SOUS-ENTITÉS

- du haut du talus : vue sur le grand terrain sportif ainsi que les cours asphaltées
- en bas du talus : aucun lien visuel avec les autres entités paysagères

Usages**FONCTION ACTUELLE**

- football (saison sportive)
- piste de course et athlétisme

Éléments paysagers d'intérêts reconnus et qualités immatérielles

n/a

Histoire et formation du lieu

Ces terres ont été cultivées longitudinales séparées par environs 3 haies arboricoles selon une photo aérienne du début des années 1940, selon Rumilly, un champ de citrouilles y était cultivé vers 1912-1924
 Les terres ont été cultivées jusqu'au début des années 1940
 Le terrain correspond à l'emplacement du jardin botanique vers les années 1950.
 Le terrain vague est possiblement aussi utilisé comme terrain sportif informel. (Baseball)
 Le terrain de football et la piste d'athlétisme sont aménagés vers 1960
 La rue Jean-Brillant apparaît aussi vers 1960
 La construction de l'arena en 1975 modifie la limite est du terrain.
 Les travaux récents de surfacage et éléments de mobilier sont complétés en 2008

Photographies

1A - alignement d'arbres le long de la rue Jean-Brillant



1B - vue remarquable vers l'ouest de l'île de Montréal



1C - estrades



1D - alignement d'arbres suivant le talus

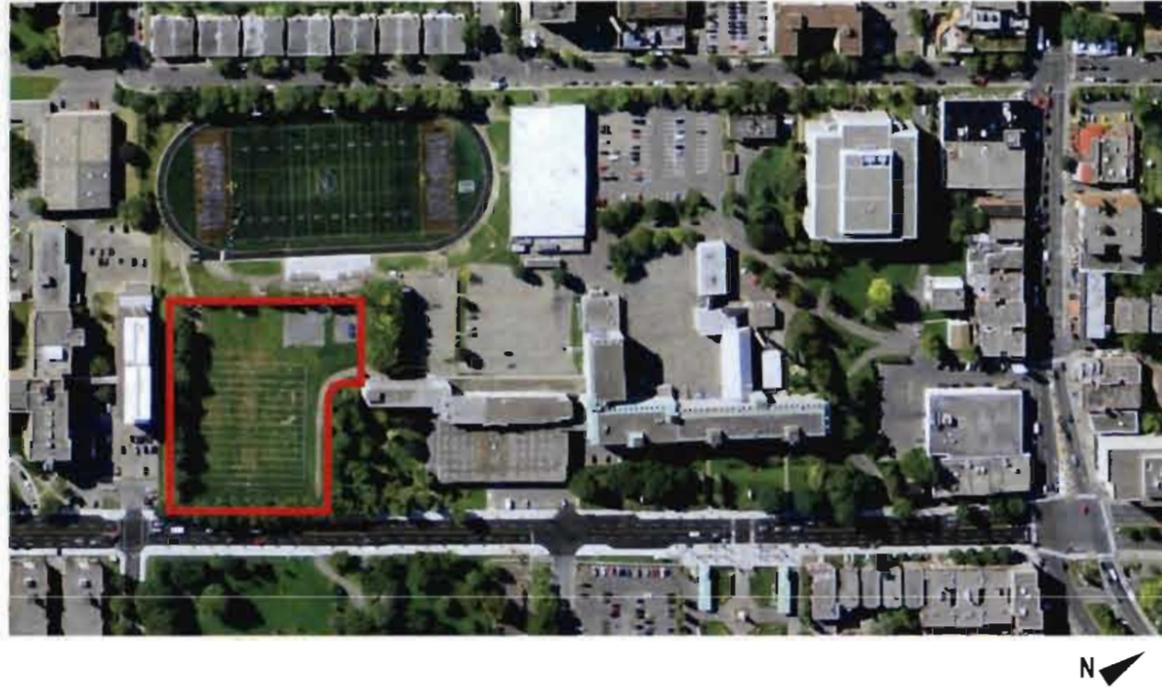


1E - éclairage du terrain sportif

3. ANALYSE DU SITE

3.2 SOUS-ENTITÉ 2: TERRAIN QUEEN-MARY

Plan de localisation



2 H 1. Photo du terrain sportif datant de 1964. CND



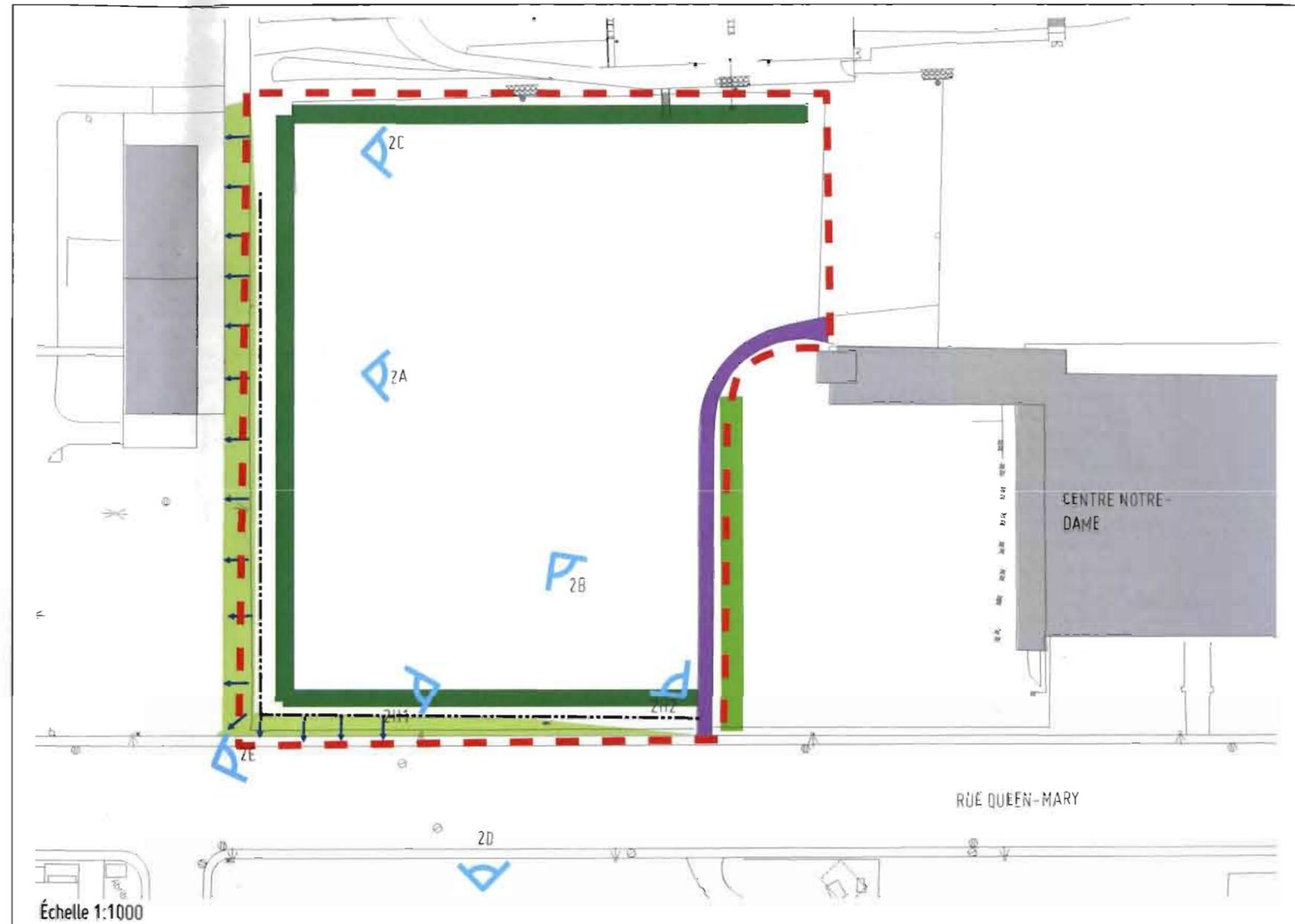
2H 1. Photo du terrain actuelle nivelé plat. 02 juillet 2009.



2 H 2. Photo du terrain sportif datant de 1965. CND.



2H 2 Photo du terrain sportif prise le 02 juillet 2009 du chemin Queen-Mary, démontrant que le nivellement coupe la vue sur l'horizon.



Légende

| | | | |
|---------------------|-----------------|--------------------------|----------------------------|
| Alignement d'arbres | Haie | Éléments construits | Éclairage |
| Massif arboricole | Massif arbustif | Bâtiments | Identification des Vues |
| Arbre isolé | Talus | Clôture | Identification de la photo |
| Lit de plantation | Sentier | Limite de la sous-entité | Identification de la photo |
| Roche | Bassin d'eau | | Identification de la photo |

°C: 25 météo: nuageux avec éclaircis date du relevé : 20 juin 2009

Description générale de la sous-entité paysagère

Terrain de soccer engazonné

LIMITES

- nord-ouest : clôture en maille de chaîne
- nord-est : aire de pique-nique et haie de cèdre
- sud-est : clôture en maille de chaîne en bordure du chemin Queen-Mary
- sud-ouest : alignement d'arbre le long de la limite de propriété

CIRCULATION

- circulation piétonne seulement
- suivant le sentier le long de la haie de cèdre

ÉLÉMENTS CONSTRUITS ET MOBILIER

- aucun élément construit

Éléments physiques et sensoriels

RÔLE DE LA VÉGÉTATION

- la bande d'arbre le long du chemin Queen-Mary permet de créer une séparation entre le terrain sportif et la rue
- le terrain sportif est entouré de jeunes arbres qui délimitent l'espace
- peu de végétation de façon générale dans la sous-entité

TOPOGRAPHIE

- terrain plat surplombant la ville au nord et l'ouest
- talus vers le chemin Queen-Mary à l'ouest du terrain sportif

AMBIANCE AUDITIVE

- circulation importante sur le chemin Queen-Mary

Éléments visuels

VUE REMARQUABLE

- vue en plongé vers l'ouest de l'île de Montréal

POINT DE REPÈRE

- dôme de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

LIEN VISUEL ENTRE LES SOUS-ENTITÉS

- vue en plongé sur le terrain de football

Usages

FONCTION ACTUELLE

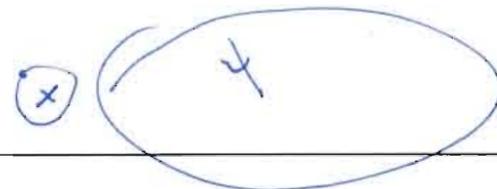
- soccer (saison sportive)
- rassemblement
- classes d'éducation physique

Éléments paysagers d'intérêts reconnus et qualités immatérielles

- la sous-entité a été décrite comme zone d'intérêt paysager (référer à la section 1.4)

Histoire et formation du lieu

- Le terrain correspond à l'emplacement du jardin botanique vers les années 1950
- Le terrain vague est possiblement aussi utilisé comme terrain sportif informel
- Le nivellement du terrain a été exécuté en 1964, il devient parfaitement plat pour servir de terrain sportif multifonctionnel tel qu'il est actuellement



Photographies



2A - grand terrain engazonné ouvert



2B - repère visuel du dôme de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal



2C - clôture en maille de chaîne près du terrain de football



2D - relation entre la rue et le terrain sportif

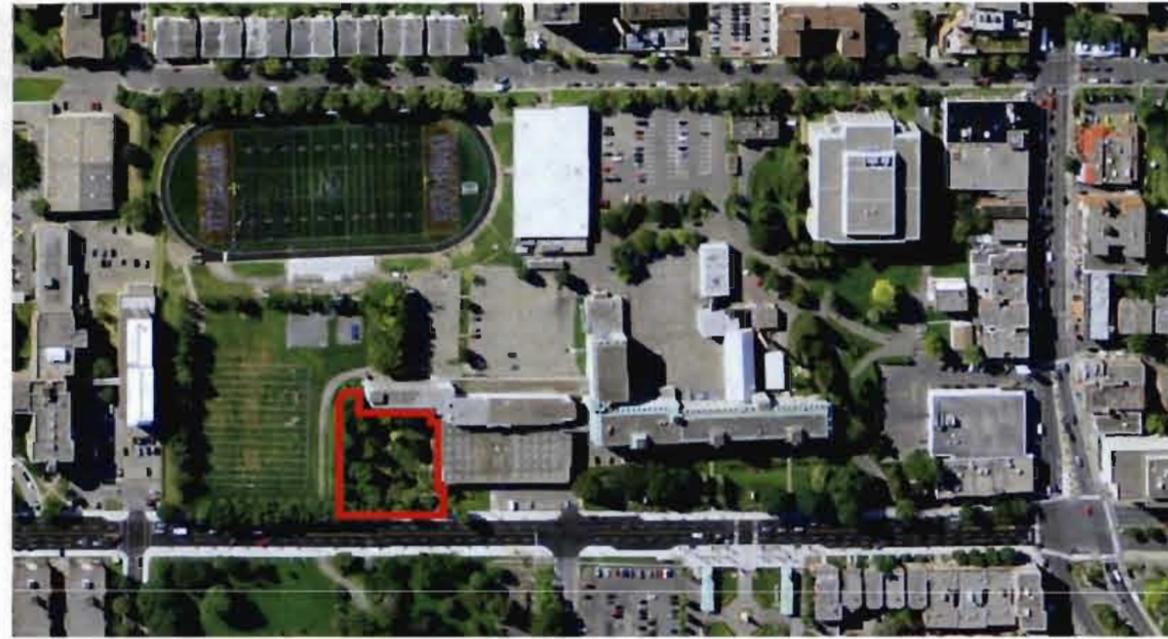


2E - talus à l'ouest du chemin Queen-Mary

3. ANALYSE DU SITE

3.3 SOUS-ENTITÉ 3: JARDIN DU DIRECTEUR

Plan de localisation



3H 1. Photo de l'arboretum et du jardin aquatique.



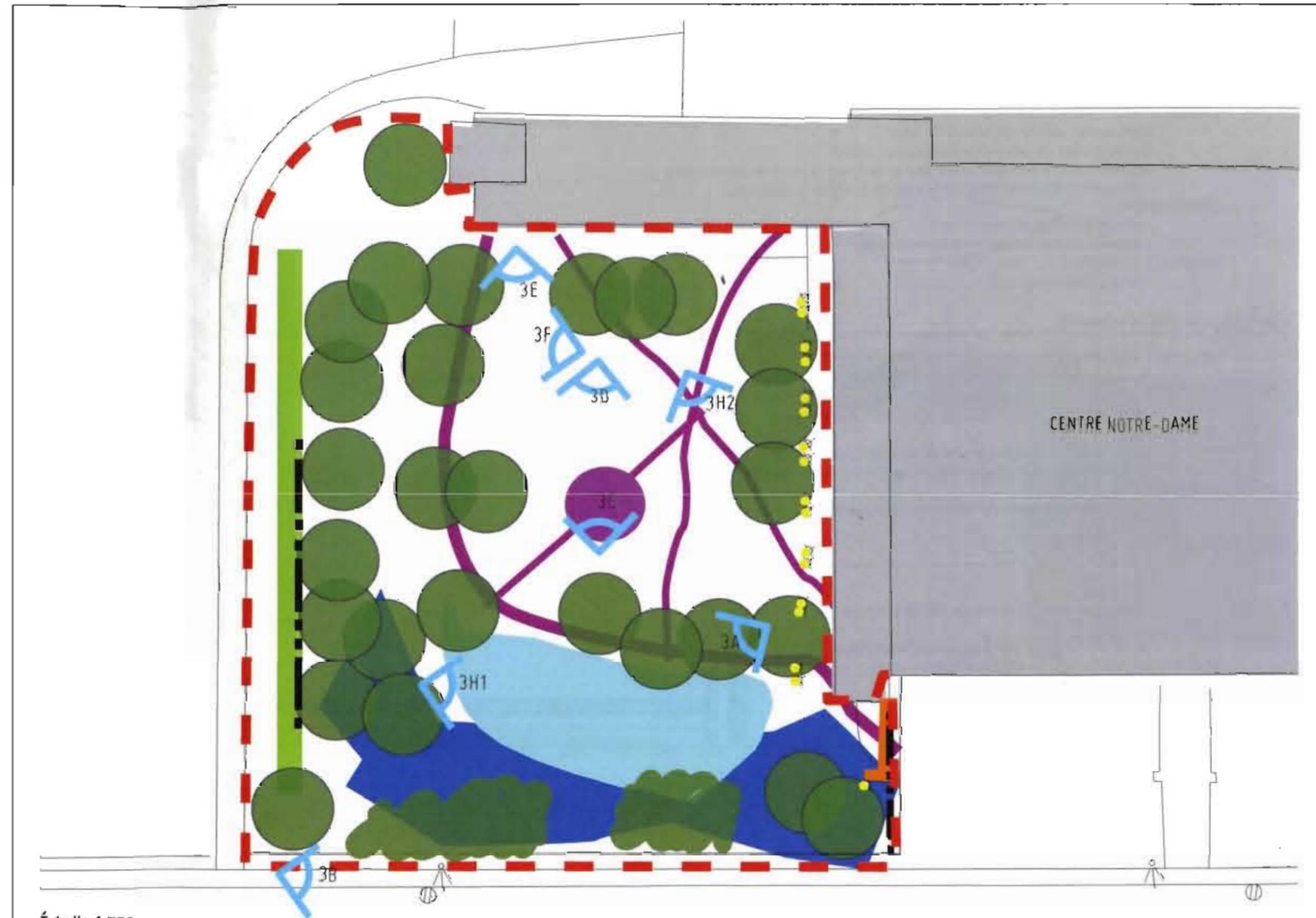
Photo actuelle datant du 02 juillet 2009.



3H 2. Photo du Centre Notre-Dame datant de 1958.
Photo de W. Fontaine.



Photo actuelle datant du 02 juillet 2009



Échelle 1:750

Légende

| | | | |
|---------------------|-----------------|--------------------------|----------------------------|
| Alignement d'arbres | Haie | Éléments construits | Éclairage |
| Massif arboricole | Massif arbustif | Bâtiments | Identification des Vues |
| Arbre isolé | Talus | Clôture | Identification de la photo |
| Lit de plantation | Sentier | Limite de la sous-entité | Numéro des sous-entités |
| Roche | Bassin d'eau | | |

Description générale de la sous-entité paysagère

Jardin intérieur avec rocaille, plan d'eau et une grande variété d'arbres, arbustes et vivaces.

LIMITES

nord-ouest : bâtiment du pavillon Lefebvre sur pilotis
nord-est : ile ouest du centre Notre-Dame
sud-est : rocaille planté le long du chemin Queen-Mary
sud-ouest : dense massif arboricole et haie de cèdre

CIRCULATION

circulation piétonne seulement
petits sentiers pour la détente à travers la jardin
accès principal au jardin par l'aire de pique-nique, en passant sous le bâtiment sur pilotis

ÉLÉMENTS CONSTRUITS ET MOBILIER

rocaille, chute d'eau et bassin
escalier peu fréquenté menant au chemin Queen-Mary
peu d'élément d'éclairage
vieux clôture en fer forgé le long de Queen-Mary (des sections de cette clôture sont réparées temporairement avec de la clôture à neige)

Éléments physiques et sensoriels

RÔLE DE LA VÉGÉTATION

végétation variée et riche qui crée un véritable jardin
grands arbres qui offrent un couvert dense sur l'espace
rocaille entièrement plantée de vivaces de toutes sortes

TOPOGRAPHIE

espace jardin en deux paliers
- un palier engazonné donnant sur le bâtiment sur pilotis
- un palier supérieur pour le bassin d'eau, donnant accès à la rocaille
- rocaille plantée entre le jardin intérieur et le chemin Queen-Mary

AMBIANCE AUDITIVE

le bruit de l'eau qui coule dans la rocaille jusqu'au bassin crée un filtre pour le bruit provenant de la rue

Éléments visuels

VUE REMARQUABLE

vue vers l'étang, la rocaille, le massif d'arbres et le dôme de l'oratoire qui culmine

POINT DE REPÈRE

dôme de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

LIEN VISUEL ENTRE LES SOUS-ENTITÉS

vue filtrée au travers les pilotis du bâtiment vers l'aire de pique-nique dans le sous-bois

Usages

FONCTION ACTUELLE

espace de contemplation et de détente
possibilité de classe extérieure, le cadre et la faible densité sonore y est propre
possibilité d'étude scientifique des végétaux

Éléments paysagers d'intérêts reconnus et qualités immatérielles

la sous-entité a été décrite comme zone d'intérêt paysager
(référer à la section 1.4)

Histoire et formation du lieu

Le terrain est une carrière et le collège en extrait des pierres pour construire les 2e et 3e sections du bâtiment principale, 1888 et 1929. Le terrain constitue la limite ouest de l'arboretum complété en 1934 par l'architecte paysagiste Henri Nottet construit le long du chemin Queen-Mary et Un kiosque rustique surmonte la rocaille qui occupe l'ancienne carrière. Il est relié au jardin en façade jusqu'à la construction du centre Notre-Dame 1957-1959. La configuration de la circulation a alors été refaite en circuit fermé périphérique qui délimite une pelouse centrale où les arbres semblent avoir été rasés selon une photo aérienne. Après la construction du pavillon Lefebvre en 1969, est fermé au nord par le bâtiment sur pilotis. Le jardin prend alors une allure moderne par l'aménagement de circulations et un cercle en pierres plates. La plantation d'arbres d'essences variés accompagne ces aménagements. Aucun travail majeure n'a été exécuté ensuite et aujourd'hui les arbres matures forment un couvert luxuriant.

Photographies



3A - bassin d'eau et chute



3B - clôture le long du chemin Queen-Mary



3C - vue filtrée sous le bâtiment sur pilotis



3D - espace central pour les petits rassemblements



3E - point de repère du dôme de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

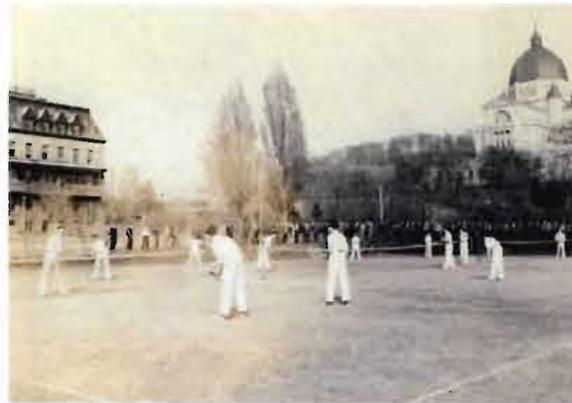


3F - importance du couvert arboricole

3. ANALYSE DU SITE

3.4 SOUS-ENTITÉ 4: COUR DU CENTRE NOTRE-DAME

Plan de localisation



4H .Photo de la Cour du Sacré-coeur datant de 1953. CND



4H .Photo de la Cour du Sacré-coeur en date du 02 juillet 2009. La construction de l'aile du cente Notre-Dame a coupé la vue de l'Oratoire



Échelle 1:750

Légende

| | | | |
|---------------------|-----------------|--------------------------|----------------------------|
| Alignement d'arbres | Haie | Éléments construits | Éclairage |
| Massif arboricole | Massif arbustif | Bâtiments | Identification des Vues |
| Arbre isolé | Talus | Clôture | Identification de la photo |
| Lit de plantation | Sentier | Limite de la sous-entité | Numéro des sous-entités |
| Roche | Bassin d'eau | | |

°C: 25

météo: nuageux avec éclaircis

date du relevé : 20 juin 2009

Description générale de la sous-entité paysagère

Cour asphaltée derrière le pavillon Lefebvre pour différents sports avec un aire de pique-nique.

LIMITES

- nord-ouest : arena et clôture en maille de chaîne du terrain de football
- nord-est : aile du pavillon Lefebvre
- sud-est : pavillon Lefebvre ainsi que sa section à pilotis
- sud-ouest : sous-bois avec tables de pique-nique

CIRCULATION

- piétonne seulement
- accès principal à partir du bâtiment
- passage entre le pavillon Lefebvre et le Centre Notre-Dame pour accès à l'entrée en façade

ÉLÉMENTS CONSTRUITS ET MOBILIER

- tables de pique-nique
- 5 paniers de basketball
- clôture en maille de chaîne

Éléments physiques et sensoriels

RÔLE DE LA VÉGÉTATION

- plantation d'arbres dense et ordonnée créant une zone de pique-nique ombragée
- un arbre seul repose dans la zone de gazon qui sépare 2 terrains asphaltés
- peu de végétation à l'exception de l'aire de pique-nique, forte densité et alignement des arbres dans cette zone

TOPOGRAPHIE

- 2 terrains asphaltés plats, séparés par une petite pente en gazon, les terrains sont à 2 niveaux différents

AMBIANCE AUDITIVE

- neutre

Éléments visuels

VUE REMARQUABLE

- vue cadrée par le passage entre les deux bâtiments, on peut y apercevoir le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph

POINT DE REPÈRE

- dôme de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal
- vue de la tour de l'Université de Montréal

LIEN VISUEL ENTRE LES SOUS-ENTITÉS

- vue en plongée sur le terrain de football
- vue filtrée par les pilotis du bâtiment vers le jardin intérieur

Usages

FONCTION ACTUELLE

- jeux extérieurs, récréation diverse
- basketball
- pique-nique, détente

Éléments paysagers d'intérêts reconnus et qualités immatérielles

n/a

Histoire et formation du lieu

Avant 1950, le terrain est déjà divisé en une grande cour à l'est plus haute et une petite cour à l'ouest un peu plus basse. La construction du centre Notre-Dame 1957-1959, ferme les cours et coupe la vue du dôme de l'Oratoire Saint-Joseph. On aménage des terrains de tennis sur les deux cours à cette époque. Probablement vers les années 1960, la plantation d'arbres à la limite ouest de la cour est une pépinière aménagée pour le collège, les arbres sont ordonnés sur une trame serrée d'environ 4 mètres, les arbres devenus trop gros pour être transplantés on dû être simplement abandonnés et sont maintenant un massif serré d'arbres matures

Photographies



4A - cour asphaltée du Centre Notre-Dame.



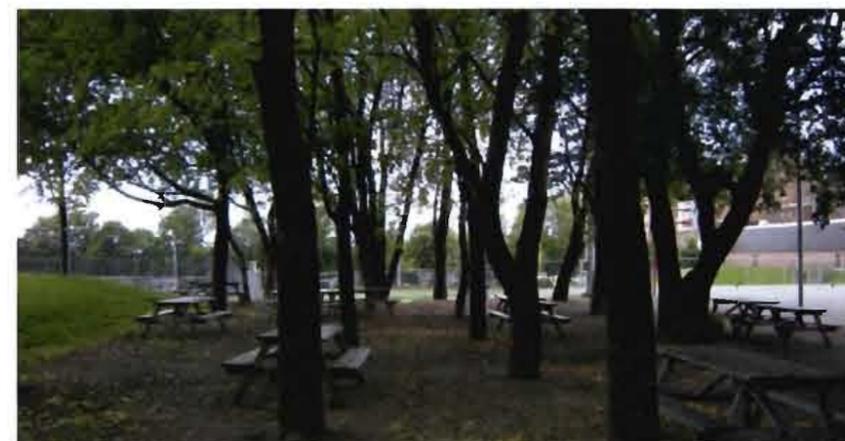
4B - vue cadrée sur le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph



4C - vue filtrée sous le bâtiment sur pilotis



4D - point de repère de la tour de l'Université



4E - zone de pique-nique du sous-bois

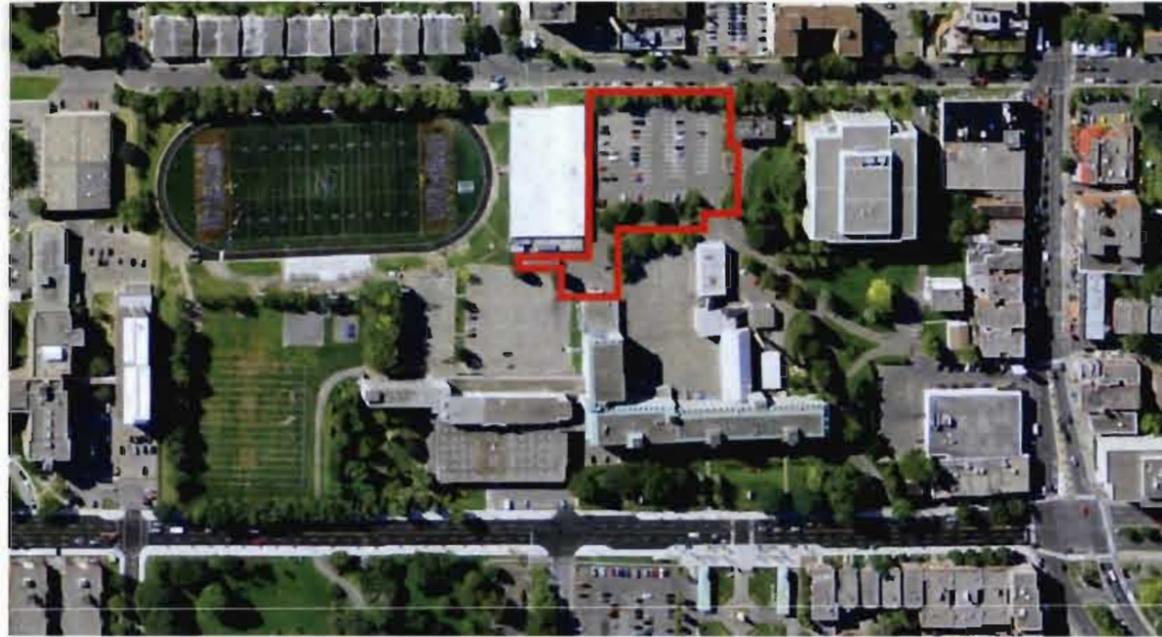


4F - terrain de basketball

3. ANALYSE DU SITE

3.5 SOUS-ENTITÉ 5: STATIONNEMENT

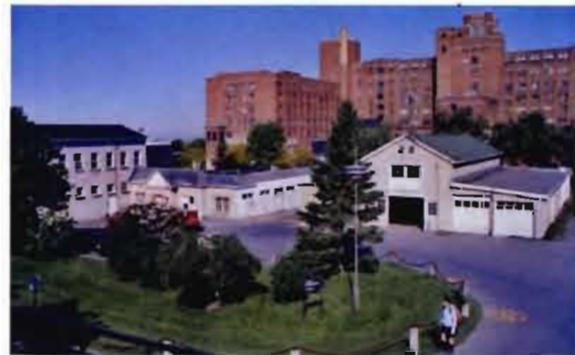
Plan de localisation



5H 1 Photo datant de 1946. Album du Frère L. Barsalou, CND



5H 1 .Photo prise en date du 02 Juillet 2009. Bâtiment de l'aréna construit sur l'emplacement d'anciennes serres



5H 2 .Photo datant de Juin 2002, service media,CND



5H 2 .Photo prise le 02 Juillet 2009. Démolition d'une série de bâtiments pour l'aménagement d'un stationnement en 2002



Échelle 1:1000

Légende

| | | | |
|---------------------|-----------------|--------------------------|----------------------------|
| Alignement d'arbres | Haie | Éléments construits | Éclairage |
| Massif arboricole | Massif arbustif | Bâtiments | Identification des Vues |
| Arbre isolé | Talus | Clôture | Identification de la photo |
| Lit de plantation | Sentier | Limite de la sous-entité | Numéro des sous-entités |
| Roche | Bassin d'eau | | |

°C: 25 météo: nuageux avec éclaircis date du relevé : 20 juin 2009

Description générale de la sous-entité paysagère

Terrain de stationnement uniforme et minéral, sans végétation intégré au schéma de stationnement.

LIMITES

nord-ouest : alignement d'arbres suivant la rue Jean-Brillant
nord-est : Pavillon de l'Université de Montréal
sud-est : alignement d'arbres et aire de pique-nique
sud-ouest : aréna

CIRCULATION

circulation piétonne:
- accès par la rue Jean-Brillant pour arena et les 2 cours asphaltées
circulation automobile:
accès au stationnement par l'entrée est à partir du chemin Queen-Mary

ÉLÉMENTS CONSTRUITS ET MOBILIER

tables de pique-nique
cabane d'oiseaux

Éléments physiques et sensoriels

RÔLE DE LA VÉGÉTATION

Alignement d'arbres faisant façade sur la rue Jean-Brillant et formant un écran amoindissant l'impact visuel du stationnement.
Alignement de 4 jeunes chênes le long de la cour du Collège Notre-Dame qui contribuent avec la clôture à la définition de la limite.
arbres et arbustes dans la zone engazonnée crée une aire de repos
très dense le long de la rue Jean-Brillant

TOPOGRAPHIE

terrain plat
petit talus séparant la cour du Collège de la zone de stationnement
fort encadrement de l'espace par les bâtiments, la végétation du fait que le stationnement est à un niveau plus bas par rapport au Collège Notre-Dame.

AMBIANCE AUDITIVE

Bruit des ventilateurs du centre hospitalier St-Mary au nord-ouest est très présent.

Éléments visuels

VUE REMARQUABLE

vue vers le centre hospitalier St Mary et sur le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph

POINT DE REPÈRE

dôme de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

LIEN VISUEL ENTRE LES SOUS-ENTITÉS

les arbres de l'aire de pique-nique créent un écran visuel qui cache la vue vers les autres sous-entités

FAIT NOTABLE

le bâtiment de l'aréna possède très peu de qualités au point de vue du cadre bâti.

Usages

FONCTION ACTUELLE

stationnement pour le Collège Notre-Dame et pour l'aréna
aire de repos dans la zone avec les tables de pique-nique

Éléments paysagers d'intérêts reconnus et qualités immatérielles

n/a

Histoire et formation du lieu

On remarque sur ce secteur des anciennes serres que l'on observe sur les documents avant les années 1960 et des serres plus petites, juste à côté au sud les remplacent vers 1960.
Deux garages sont construits, le garage vers le bâtiment principal est construit dans les années 1940 et le deuxième garage près des serres est construit dans les années 1950
La rue Jean-Brillant apparaît vers 1960 et les circulations entre les garages et les serres ont probablement été asphaltées pour la première fois dans ces années.
Vers 1960 un terrain sportif rectangulaire gazonné à l'est longeant le bâtiment des anciennes imprimeries

Photographies



5A - stationnement avec vue sur le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal



5B - vue sur le centre hospitalier St Mary



5C - alignement de chênes



5D - encadrement par le bâtiment de l'aréna



5E - aire de repos du stationnement

3. ANALYSE DU SITE

3.6 SOUS-ENTITÉ 6: COUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL

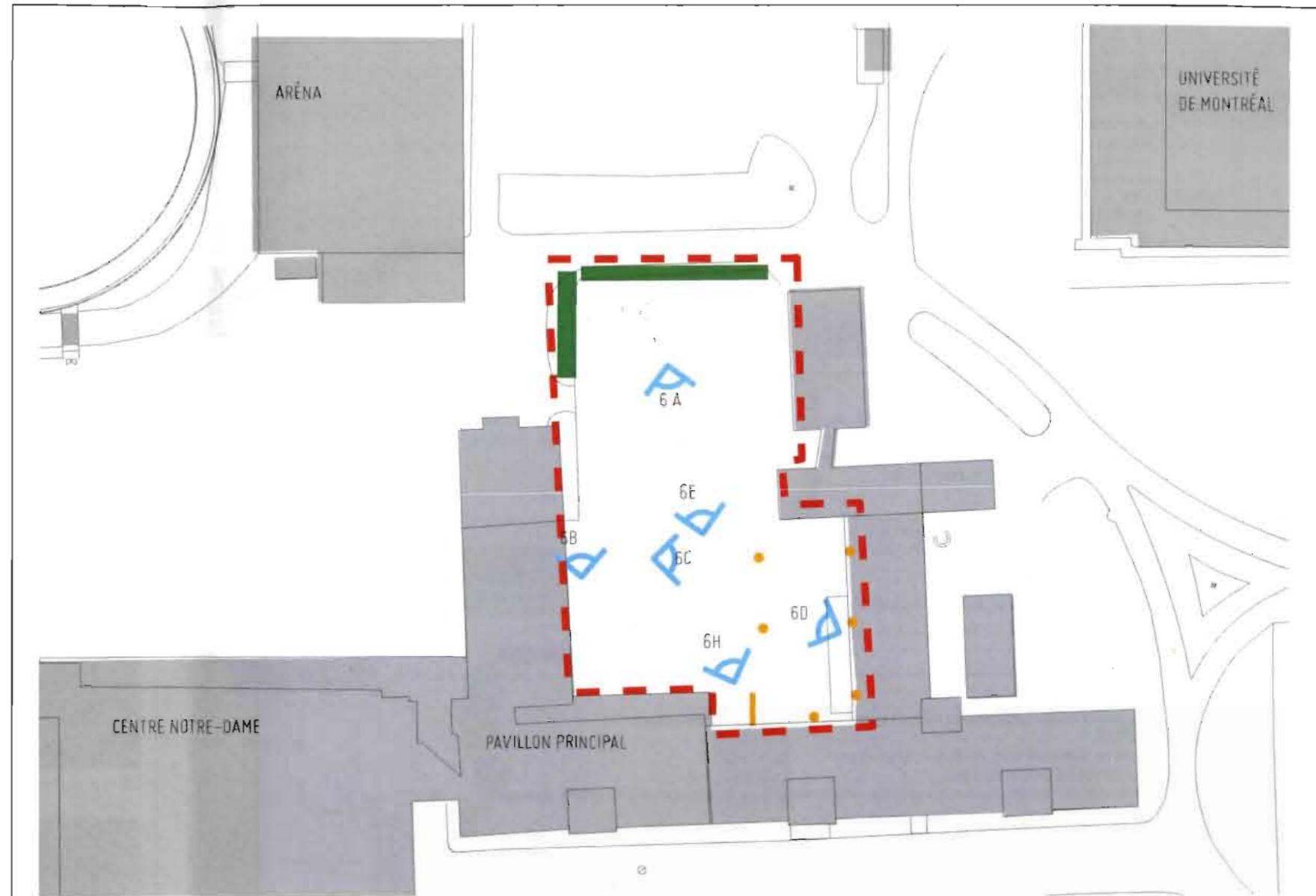
Plan de localisation



6H .Photo de la cour du Centre Notre-Dame datant de 1935. Album du Père Lucien Lèvesque, boîte 106,CND.



6H .Photo de la cour du Centre Notre-Dame en date du 02 Juillet 2009



Échelle 1:1000

Légende

| | | | |
|---------------------|-----------------|--------------------------|----------------------------|
| Alignement d'arbres | Haie | Éléments construits | Éclairage |
| Massif arboricole | Massif arbustif | Bâtiments | Identification des Vues |
| Arbre isolé | Talus | Clôture | Identification de la photo |
| Lit de plantation | Sentier | Limite de la sous-entité | Numéro des sous-entités |
| Roche | Bassin d'eau | | |

°C: 25 météo: nuageux avec éclaircis date du relevé : 20 juin 2009

Description générale de la sous-entité paysagère

Cour asphaltée derrière le bâtiment principal

LIMITES

nord-ouest : plantation d'arbres le long de la clôture en mailles de chaîne
 nord-est : bâtiments et zones de service du Collège Notre-Dame
 sud-est : bâtiment principal
 sud-ouest : aile du pavillon Notre-Dame et clôture en maille de chaîne divisant les 2 cours asphaltées

CIRCULATION

accès principal à partir du bâtiment
 accès à la cour du bâtiment principal par le stationnement et la cour du Centre Notre-Dame

ÉLÉMENTS CONSTRUITS ET MOBILIER

haute clôture en mailles de chaîne autour du terrain
 5 paniers de basketball dont 3 fixés sur le bâtiment

Éléments physiques et sensoriels

RÔLE DE LA VÉGÉTATION

bande de végétation devant la clôture en mailles de chaîne qui forme une barrière visuelle
 quelques arbres permettent de séparer la cour du stationnement

TOPOGRAPHIE

terrain asphalté plat

AMBIANCE AUDITIVE

écho créé par le bâtiment
 le bruit des ventilateurs du centre hospitalier St-Mary au nord-ouest est très présent

Éléments visuels

VUE REMARQUABLE

pas de vue remarquable
 fort encadrement créé par le bâtiment. Vue d'intérêt notable créée par la cadre bâti.
 effet de grandeur créée par l'homogénéité des surfaces.

POINT DE REPÈRE

cheminée du collège Notre-Dame

LIEN VISUEL ENTRE LES SOUS-ENTITÉS

ouverture sur le terrain de football
 écran végétal devant la zone de stationnement qui crée un écran devant le bâtiment du centre hospitalier St-Mary

Usages

FONCTION ACTUELLE

jeux extérieurs, récréation diverse
 basketball

Éléments paysagers d'intérêts reconnus et qualités immatérielles

n/a

Histoire et formation du lieu

Cette cour derrière les 2e et 3e sections du bâtiment principale, 1888 et 1929 est a été définie avec la construction du bâtiment
 Une photo de 1935 nous indique que quelques équipements de jeu y étaient aménagés, balançoires et gros balancier et quelques arbres matures étaient plantés sur la cour, probablement de terre battu ou poussière de pierre compactée.
 Une grande patinoire est aménagés dans la cour pour l'occasion de carnaval vers les années 1950
 Cette cour a peu changé dans le temps après la construction du bâti puisqu'elle compte presque aucun élément à part la clôture et le bâti

Photographies



6A - bâtiment en pierre naturelle du Collège Notre-Dame



6B - grande clôture en maille de chaîne



6C -vue de la cheminée du Collège Notre-Dame



6D - cour asphaltée et jeux de basketball

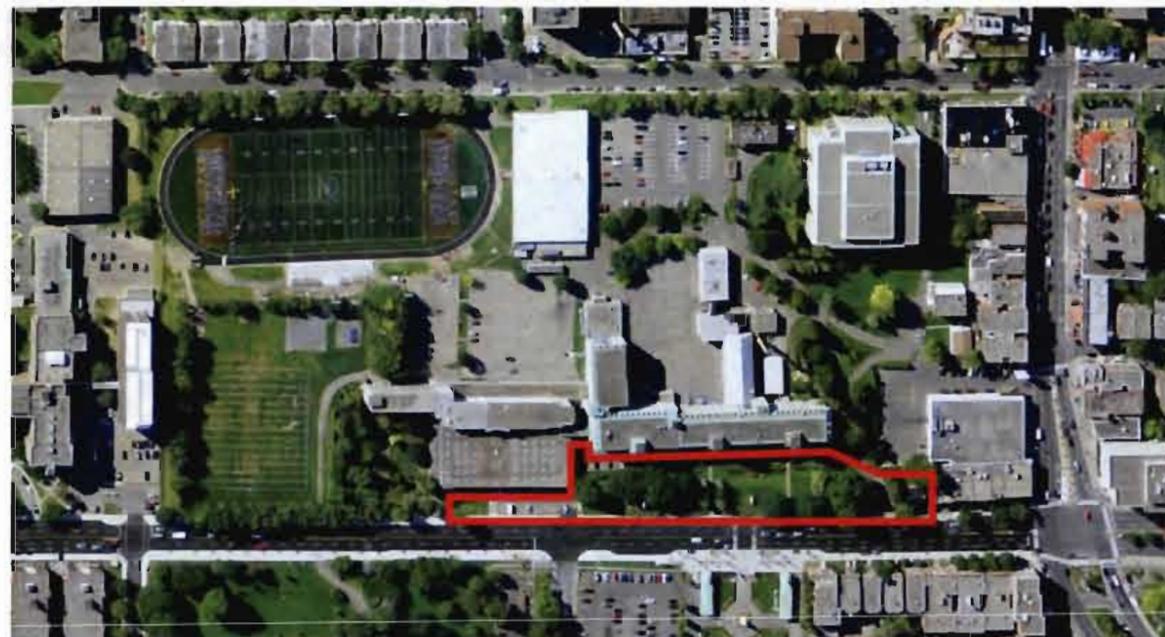


6E - écran d'arbres devant le centre hospitalier

3. ANALYSE DU SITE

3.7 SOUS-ENTITÉ 7: JARDIN EN FAÇADE

Plan de localisation



7H . Photo du Collège Notre-Dame, avant 1929, OSJ



7H . Photo du Collège Notre-Dame actuelle en date du 02 Juillet 2009.



7H . carte postale du Collège Notre-Dame vers 1930



Échelle 1:1200

Légende

| | | | |
|---------------------|-----------------|--------------------------|----------------------------|
| Alignement d'arbres | Haie | Éléments construits | Éclairage |
| Massif arboricole | Massif arbustif | Bâtiments | Identification des Vues |
| Arbre isolé | Talus | Clôture | Identification de la photo |
| Lit de plantation | Sentier | Limite de la sous-entité | Numéro des sous-entités |
| Roche | Bassin d'eau | | |

°C: 25

météo: nuageux avec éclaircis

date du relevé : 20 juin 2009

Description générale de la sous-entité paysagère

Entrée et jardin en façade du collège Notre-Dame suivant le chemin Queen-Mary.

LIMITES

- nord-ouest : bâtiment principal du Collège Notre-Dame
- nord-est : bâtiment commercial au coin de Côte-des-Neiges et de Queen-Mary
- sud-est : trottoir longeant le chemin Queen-Mary
- sud-ouest : clôture en fer forgé

CIRCULATION

- circulation piétonne: - accès aux bâtiments à partir du chemin Queen-Mary
- accès aux cours asphaltées par le passage entre les 2 pavillons
- circulation automobile: - de l'entrée est à partir du chemin Queen-Mary jusqu'aux stationnements devant le bâtiment principal
- sortie sud sur le chemin Queen-Mary
- accès par le chemin Queen-Mary pour le stationnement devant le Centre Notre-Dame

ÉLÉMENTS CONSTRUITS ET MOBILIER

- éléments d'éclairage le long du stationnement du bâtiment principal (alignement donnant un rythme à l'espace)
- 3 mats de drapeau, clôture en fer forgé longeant le chemin Queen-Mary tout le long de la sous-entité sauf devant le Centre Notre-Dame et bollards de protection le long du stationnement devant le Centre Notre-Dame

Éléments physiques et sensoriels**RÔLE DE LA VÉGÉTATION**

- bande de plantation de vivaces devant la clôture longeant le chemin Queen-Mary renforce la limite entre la rue et le jardin
- large bande de gazon entre le chemin Queen-Mary et le stationnement. création d'une zone jardin
- plantation d'arbres dans la zone engazonnée. création d'un écran visuel entre le Collège Notre-Dame et la rue.
- haie d'arbuste le long du stationnement permettant de structurer l'espace
- grimpants sur la façade du bâtiment principal rythmés par la structure du bâti
- arbres matures qui créent une barrière visuelle dense entre la rue et le bâtiment. ils sont plantés sans structure apparente
- certaines persées visuelles entre les arbres permettent d'offrir des vues sur l'Oratoire Saint-Joseph à partir de bâtiment ainsi que des persées visuelles sur le Collège Notre-Dame à partir du chemin Queen-Mary

TOPOGRAPHIE

- terrain en pente douce de la rue vers le bâtiment et terrain en pente suivant le niveau du chemin Queen-Mary d'est en ouest

AMBIANCE AUDITIVE

- le bruit de la circulation sur le chemin Queen-Mary est très présent

FAIT NOTABLE

- aménagement longitudinale divisé en 2 espaces distincts, une bande jardin et un accès véhiculaire avec stationnement

Éléments visuels**VUE REMARQUABLE**

- vue vers la façade du pavillon principal à partir de l'entrée est par le chemin Queen-Mary, vue d'ensemble du bâtiment et différentes vues sur l'Oratoire Saint-Joseph suivant le rythme de la végétation créant des ouvertures visuelles

POINT DE REPÈRE

- dôme de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal et tour de l'Université de Montréal

LIEN VISUEL ENTRE LES SOUS-ENTITÉS

- de l'entrée est à partir du chemin Queen-Mary, on voit le chemin d'accès pour le stationnement à l'arrière

Usages**FONCTION ACTUELLE**

- accès aux pavillons principal, stationnement et jardin plutôt visuel, probablement utilisé à l'occasion pour jeu et détente

Éléments paysagers d'intérêts reconnus et qualités immatérielles

- la sous-entité a été décrite comme zone d'intérêt paysager (référer à la section 1.4)

Histoire et formation du lieu

Le jardin de façade s'aménage pour la première fois lors de la construction du premier bâtiment de façade 1881. Une première clôture de fil de fer est installée en 1882 le long de Côte-Saint-Luc (maintenant chemin Queen-Mary). De 1888 à 1890 s'ajoute un deuxième bâtiment à l'ouest du premier. En 1888, le terrain en façade du bâtiment est aménagé dans un ensemble structuré par des allées formelles, souvent plantées qui découpent une série de jardins et parterres aux variétés horticoles luxuriantes soigneusement plantées pour créer des massifs, haies, alignements et éléments d'attraits. Statues, bancs, arbres en pots, gloriette etc. contribuent au caractère formel et classique de l'ensemble paysager. En 1895, un abri est construit pour l'arrêt de tramway en face du collège et en 1898, la clôture est remplacée par une clôture à claire-voie en bois. Cette clôture sera ensuite remplacée en 1909 par la clôture actuelle, de cinq pieds de hauteur, en fer battu. En 1934 est complété l'arboretum, une œuvre de l'architecte paysagiste Henri Nottet construit le long du chemin Queen-Mary. Un kiosque rustique surmonte la rocaille qui occupe l'ancienne carrière. Dans les années 1930, on aménage un chemin d'entrée automobile à l'est du bâtiment principal du collège avec une connexion à l'arrière et intersection en triangle. Ces aménagements ont peu changés, les jardins formels originaux ont été simplifiés et les statues et constructions n'y sont plus, aujourd'hui, des massifs d'arbres devant le collège sont de grands arbres matures.

Photographies

7A - allée devant le bâtiment principal de Collège Notre-Dame et stationnement



7B - vue sur le collège à partir de l'entrée est



7C - ouverture visuelle créée par la végétation donnant sur le bâtiment du Collège Notre-Dame



7D - ouverture visuelle sur l'Oratoire Saint-Joseph



7E - terrain engazonné et clôture le long du chemin Queen-Mary

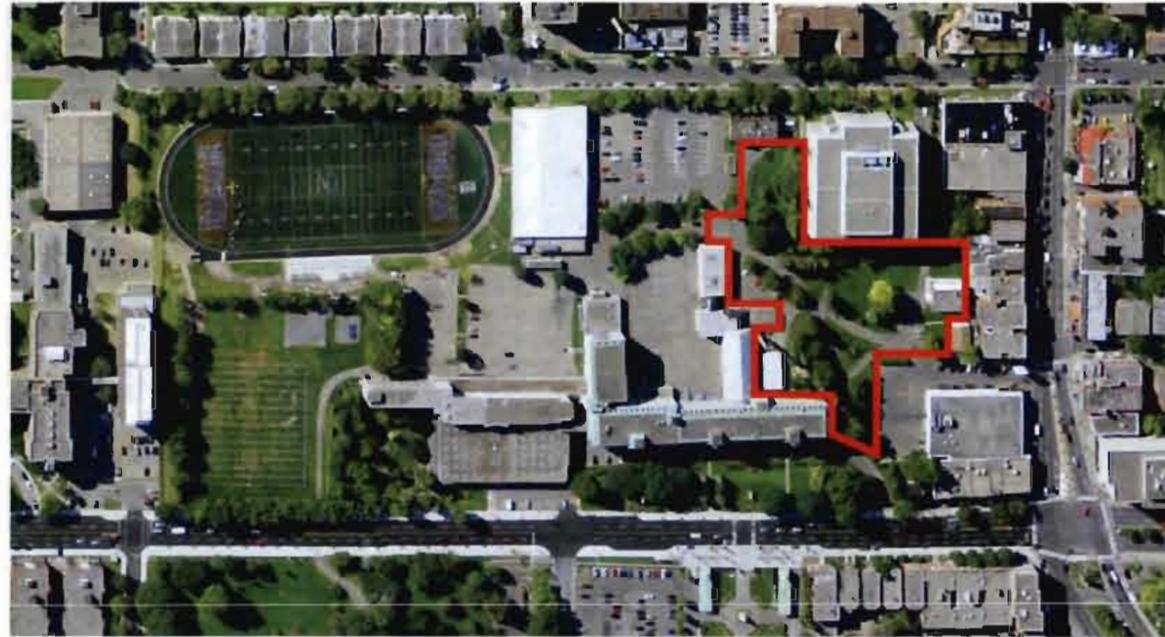


7F - Vue sur la tour de l'Université de Montréal

3. ANALYSE DU SITE

3.8 SOUS-ENTITÉ 8: PARTERRE NORD

Plan de localisation



8H 1 Photo datant de 1965. Assurances Thérien, CND



8H 1 Garage, entrepôt, entretien et conservation d'un espace de jardin. Photo actuelle en date du 02 Juillet 2009.



8H 2 Photo datant de la construction de l'Oratoire vers 1924. OSJ.



8H 2 Accès et stationnement. Photo actuelle en date du 02 Juillet 2009.

Ces 2 photos démontrent un changement de fonction des mêmes espaces passant de jardins récréatifs à espaces fonctionnels entraînant une diminution qualitative du cadre paysager.



Échelle 1:1200

Légende

| | | | |
|---------------------|-----------------|--------------------------|----------------------------|
| Alignement d'arbres | Haie | Éléments construits | Éclairage |
| Massif arboricole | Massif arbustif | Bâtiments | Identification des Vues |
| Arbre isolé | Talus | Clôture | Identification de la photo |
| Lit de plantation | Sentier | Limite de la sous-entité | Numéro des sous-entités |
| Roche | Bassin d'eau | | |

°C: 25 météo: nuageux avec éclaircis date du relevé : 20 juin 2009

Description générale de la sous-entité paysagère

Entrée véhiculaire vers l'arrière du bâtiment principal.

LIMITES

nord-ouest : bâtiment de l'Université de Montréal
nord-est : fin des lots arrières
sud-est : entrée Est et bâtiment principal
sud-ouest : aile du bâtiment principal

CIRCULATION

circulation véhiculaire reliant l'entrée Queen-Mary, le stationnement vers l'arrière des bâtiments et le stationnement de l'aréna.

ÉLÉMENTS CONSTRUITS ET MOBILIER

n/a

Éléments physiques et sensoriels

RÔLE DE LA VÉGÉTATION

les massifs d'arbres cachent la voie d'entrée
la haie structure le stationnement
l'alignement d'arbre le long du pavillon de l'Université de Montréal amoindrit l'impact visuel de celui-ci

TOPOGRAPHIE

terrain relativement plat

AMBIANCE AUDITIVE

neutre

FAIT NOTABLE

l'arrière des bâtiments sur le chemin Côte-des-Neiges et le garage ont peu de qualité au point de vue du cadre bâti

Éléments visuels

VUE REMARQUABLE

pas de vue remarquable

POINT DE REPÈRE

dôme de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

LIEN VISUEL ENTRE LES SOUS-ENTITÉS

vue du stationnement de l'aréna

Usages

FONCTION ACTUELLE

entrée véhiculaire
accès au stationnement

Éléments paysagers d'intérêt: reconnus et qualités immatérielles

n/a

Histoire et formation du lieu

On remarque dans des photos des premiers aménagements du bâtiment principal, vers 1881, ce terrain à l'est du bâtiment est aménagé avec un jardin formel carré avec un cercle au centre et circulation en croix.

Vers 1924, des terrains de tennis y sont aménagés.

Dans les années 1930 le jardin et les terrains de tennis sont démolis. on aménage le chemin d'entrée automobile avec une connexion à l'arrière et intersection en triangle.

Ces circulations ont probablement été asphaltées pour la première fois dans les années 1960.

On voit sur une photo de 1965, un terrain de tennis aménagé vers le garage du bâtiment.

Travaux de revêtement d'asphalte autour de l'intersection en triangle en 1992, incluant l'ajout d'un stationnement.

Photographies



8A - accès véhiculaire pour le stationnement



8B - vue vers le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph



8C - grande zone engazonnée avec plantation d'arbres



8D - végétation dense devant le bâtiment du Collège



8E - vue vers le stationnement



8F - alignement d'arbre devant pavillon de l'UdeM

4. CONCLUSION

Étude paysagère du Collège Notre-Dame

SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS REMARQUABLES



SOUS-ENTITÉ 1: TERRAIN DE FOOTBALL/SOCCER

L'ouverture à grande échelle du terrain offre une vue remarquable sur l'horizon du haut du talus. Cette vue caractéristique du lieu est à conserver et considérer dans les aménagements futurs en terme de cadrage et ouverture.

L'ensemble des nouveaux équipements sportifs, surfaces et mobilier.



SOUS-ENTITÉ 2: TERRAIN QUEEN-MARY

le terrain de gazon ouvert, nivelé parfaitement plat, cadré par des alignements d'arbres.

Avant le nivellement, le terrain jouissait d'une vue remarquable sur l'horizon qui est aujourd'hui partiellement voilée par le nivellement et l'alignement d'arbre.



SOUS-ENTITÉ 3: JARDIN DU DIRECTEUR

L'affleurement rocheux naturel, le bassin, le contrebas par rapport au niveau du chemin Queen-Mary, la densité et diversité du couvert arboricole, les circulations aux géométries modernes et l'angle bâti aussi d'allure moderne crée un jardin luxuriant, très privé.



SOUS-ENTITÉ 4: COUR DU CENTRE NOTRE-DAME

Le massif arboricole, vestige de l'époque de l'arboretum – jardin botanique, cadre la limite de la cour asphaltée. Ce massif d'arbres matures crée une continuité dans l'axe du jardin du directeur qui possède aussi un couvert arboricole abondant.



SOUS-ENTITÉ 5: STATIONNEMENT

Ce secteur ne présente en tant que tel aucun élément remarquable à moins des vues qu'il a sur le centre hospitalier St Mary et sur le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph.



SOUS-ENTITÉ 6: COUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL

La surface au sol, asphaltée, très homogène donne toute l'importance au cadre bâti de grande qualité pour les matériaux de pierre naturelle et pour la composition des façades.



SOUS-ENTITÉ 7: JARDIN EN FAÇADE

La vue du bâtiment principal dans son ensemble est la vue iconique et emblématique du Collège Notre-Dame. Le couvert arboricole du jardin en façade n'offre aucune vue d'ensemble à partir du chemin Queen-Mary comme il était possible à l'époque de sa construction vers les années 1930, la vue d'ensemble est réservée aux entrées véhiculaires, est et ouest.

La clôture du collège fait office de façade à partir du chemin Queen-Mary, elle est donc un élément visuel important.

La vue de l'Oratoire Saint-Joseph à partir du jardin en façade du collège et vice versa sont des vues remarquables et la configuration des jardins respectifs aux deux institutions dialoguent afin de clarifier ce lien visuel d'importance.



SOUS-ENTITÉ 8: PARTERRE NORD

Le couvert arboricole varié cadre le chemin d'entrée.

L'intersection en triangle planté d'une haie structure les trois directions possibles

La grande zone gazonnée offre une ouverture visuelle.

CONCLUSION

Processus d'étude paysagère

L'étude paysagère permet d'identifier et d'évaluer les composantes paysagères définissant le caractère du lieu, de comprendre son sens et d'identifier les éléments paysagers significatifs.

L'objectif de l'étude consiste à produire un outil d'évaluation de l'impact sur le paysage par rapport aux interventions projetées. Celui-ci a comme but la protection et la mise en valeur des paysages du site de Collège Notre-Dame.

L'étude est donc un document de référence pour le développement d'une stratégie ralliant les divers projets futurs du Collège dans un esprit commun tout en définissant la valeur paysagère et le caractère du lieu en évolution.

L'étape suivante consistera en l'émission d'un avis professionnel sur la valeur des paysages du Collège Notre-Dame en hiérarchisant les éléments et les ensembles paysagers selon leur valeur artistique, historique, urbaine, symbolique, scientifique, etc. Cet avis contiendra donc des énoncés sur les orientations à préconiser.

La dernière étape sera ensuite d'évaluer l'impact des interventions projetées afin de protéger les acquis et attraits paysagers dans le but d'éviter les erreurs.

Caractère paysagers du Collège Notre-Dame

En introduction aux étapes subséquentes, nous émettons que le site du Collège Notre-Dame constitue une valeur en terme d'ensemble paysager à la hauteur de l'importance de l'institution. Ainsi, afin de préserver le caractère du lieu, nous soulignons les éléments suivants:

- une attention particulière devra être portée sur la façade du bâtiment principal et son jardin afin d'envisager une stratégie planifiée de conservation et de mise en valeur basée sur les études des vues, de l'histoire et des éléments significatifs;
- une stratégie de cohésion et de connexion entre les diverses fonctions et espaces de l'arrière des bâtiments devra être envisagée dans l'esprit de former un ensemble paysager plus structuré;
- le ratio d'espaces verts et de surfaces perméables devra être maximisé;
- les vues remarquables sur l'horizon et l'ouest de la ville ainsi que les vues sur l'Oratoire Saint-Joseph devront être prises en considération dans l'ensemble des stratégies d'aménagement.